

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

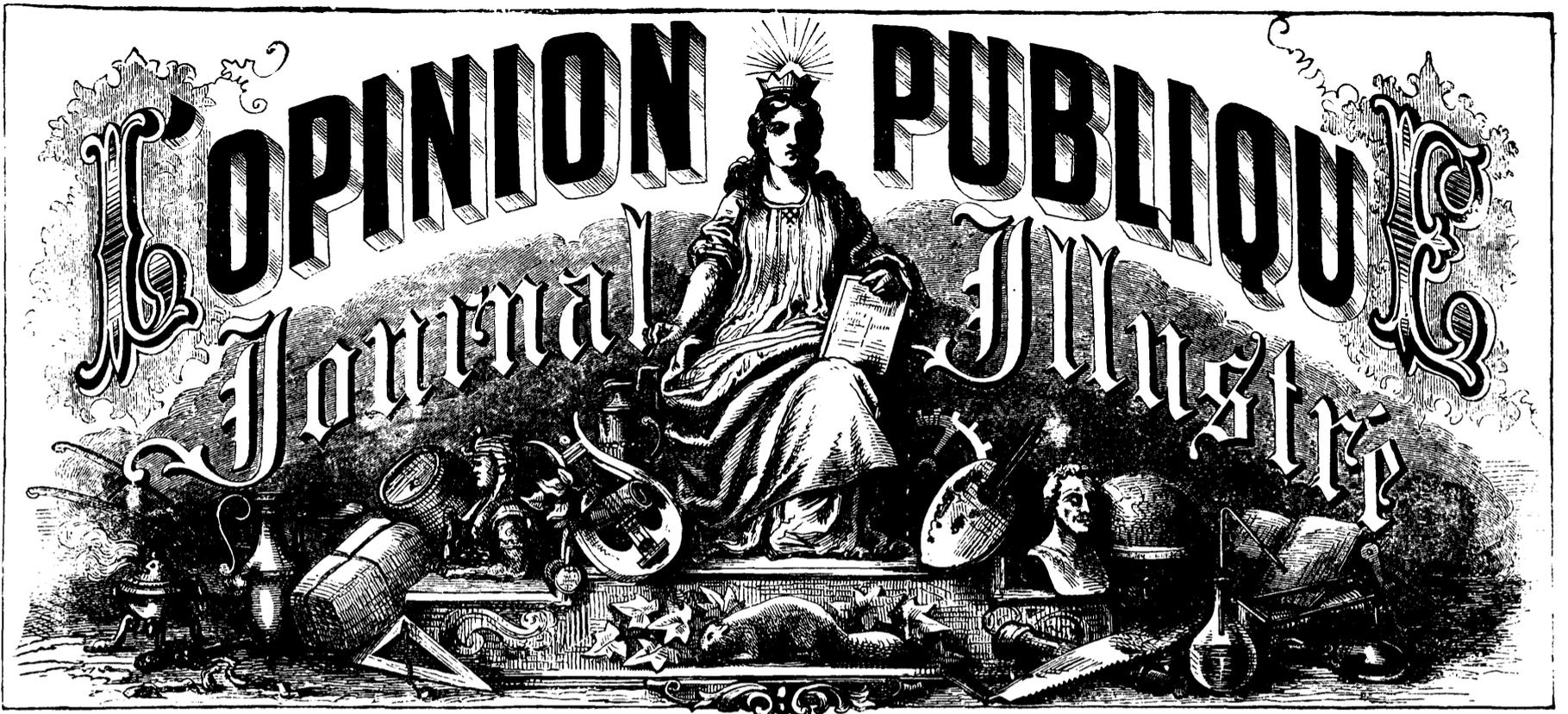
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 20.

MONTREAL, JEUDI, 18 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UNE ESPÉRANCE.

Nous sommes heureux d'apprendre que les marchands canadiens-français de Montréal sont décidés à prendre une position digne de leur nombre et de leur intelligence, à sortir de l'état d'apathie où ils ont vécu depuis quelques années au détriment de notre influence et de leur réputation. Ils parlent de former une puissante association qui aura pour but de développer l'industrie du pays et de créer des manufactures. On dit que ceux qui sont à la tête de ce mouvement patriotique sont des hommes capables d'entreprendre cette œuvre et de la mener à bonne fin.

Nous donnerons leurs noms dans notre prochain numéro.

Au risque de faire des suggestions auxquelles ces messieurs ont dû penser, nous nous permettrons cependant de faire quelques remarques :

1o. Cette association devrait nommer un Bureau chargé d'étudier les ressources du pays, de chercher quelles branches d'industrie pourraient réussir dans ce pays et d'indiquer les moyens qui en assureraient le succès.

2o. Ce Bureau ferait rapport de ses travaux à l'association dans un lieu de réunion public, où les questions traitées par le Bureau pourraient être discutées ;

3o. L'association devrait avoir des ramifications dans toutes les parties du pays ;

4o. Elle pourrait créer un fonds commun destiné à exploiter les branches d'industrie dont l'établissement serait jugé avantageux ;

5o. Elle pourrait inviter des hommes experts dans les questions d'industrie à donner des lectures de temps à autre.

Nous jetons ces suggestions à la hâte sur le papier ; nous n'avons pas besoin de les développer, messieurs les marchands sauront sans doute prendre les moyens de donner de l'importance à leur organisation et d'en assurer le succès.

Au milieu des efforts qui se font en ce moment pour refaire, par l'industrie, la position du Bas-Canada, les hommes d'affaires devraient jouer le premier rôle. C'est à eux qu'appartient la tâche de faire connaître les branches d'industrie dont l'exploitation est possible dans le Bas-Canada, et de dire ce qui est nécessaire à leur développement. Plusieurs croient que dans le tarif se trouve la cause de notre pauvreté industrielle, l'écueil de nos progrès. Eh bien ! qui empêche les hommes d'affaires de se donner la main d'un bout du pays à l'autre pour faire triompher le résultat de leurs études, pour engager nos hommes politiques à adopter le programme nécessaire à l'avenir du Bas-Canada ?

Qui les empêche de dire, par exemple : pour manufacturer les produits de nos mines dans ce pays avec succès, il nous faut un tarif de trente par cent contre l'Angleterre, il nous le faut à tout prix ?

A quoi sert d'avoir un gouvernement constitutionnel si nous savons si peu nous en servir ?

Malheureusement les hommes d'affaires, les marchands agissent, depuis quelques années, comme si l'avenir du pays ne les intéressait pas, comme si après eux tout devait finir.

On dirait, à voir ce qui se passe, que les hommes de professions sont obligés de tout faire, même ce qu'ils ne connaissent pas.

Combien y a-t-il d'hommes dans nos Chambres d'Assemblées qui étudient et connaissent les questions de tarif, qui peuvent dire pourquoi ils sont pour la protection ou le libre échange, et qui sont en état de faire la différence entre les effets que ces deux systèmes produiraient sur notre industrie ? Combien qui peuvent dire même ce que nous avons et pourquoi nous n'avons pas autre chose ?

Qu'il surgisse donc des hommes dans le commerce et l'industrie, des hommes d'énergie et de patriotisme, et l'avenir est à eux.

Quand je pense au bien qu'ils pourraient faire, je me demande comment il se fait qu'ils tardent tant à venir.

Mais enfin voilà un beau commencement, puisse la fin ne pas démentir les belles espérances qu'il fait naître ! Nous allons suivre pas à pas ce mouvement pour l'encourager, l'aider, si c'est possible, et toute la presse sans doute en fera autant. Ce ne sont pas des discours, de vains discours qu'il nous faut, ce sont des chiffres, des calculs, des choses pratiques, c'est du pain, du travail qu'il faut au peuple pour l'empêcher d'émigrer, c'est le progrès, la fortune qu'il faut au Bas-Canada, si l'on ne veut pas qu'il soit à la queue des autres provinces de la Confédération, de toute l'Amérique même.

Nous avertissons messieurs les marchands et hommes d'affaires que nous ne les laisserons tranquilles maintenant que lorsqu'ils auront fondé leur association. Il est temps qu'ils fassent quelque chose pour le progrès de leur pays, qu'ils donnent des signes de vie, de dévouement. D'ailleurs c'est un dévouement qui aura le mérite de bien payer ceux qui le pratiqueront : il s'agit d'une de ces entreprises où on s'enrichit en enrichissant son pays, où on n'a rien à perdre et tout à gagner.

En attendant que nous discutons sérieusement la question d'industrie, la seule qui devrait nous occuper, nous livrons à l'attention publique cette pensée :—Pendant que nous déplorons la condition du Bas-Canada, les manufacturiers anglais vendent à la Puissance pour quatorze ou quinze millions d'objets qu'elle pourrait produire et fabriquer et dont le Bas-Canada pourrait fournir la moitié au moins.

Bien plus, non seulement la province de Québec pourrait fournir à la Puissance une grande partie des objets manufacturés qu'elle importe d'Angleterre et un peu des Etats-Unis, mais elle pourrait en vendre pour des millions de piastres à toute l'Amérique ; il est reconnu, par exemple, que notre fer et notre acier, protégés d'une manière intelligente, pourraient soutenir la rivalité de toutes les nations du monde. Combien il faudrait de fonderies, de manufactures pour tirer parti de ces immenses ressources ? Et combien de familles ces fonderies et manufactures pourraient faire vivre ? Et dire que ces trésors seraient à nous si nous avions un peu plus d'énergie et d'esprit public ! Car enfin il n'y a pas que nous pour qui ces trésors, qui enrichissent les autres pays, ne vaudraient rien, ce n'est pas la volonté divine qui nous condamnerait à mourir de faim sur une terre qui peut faire vivre des millions d'hommes.

Comment arriver à ces résultats magnifiques ?—Par le programme que je viens d'indiquer ou quelque chose de semblable. Mais n'anticipons pas, attendons un peu pour voir ce que les hommes d'affaires de la métropole commerciale du Canada peuvent faire.

L. O. DAVID.

LES PETITS TOUJOURS DÉVORÉS PAR LES GROS.

La Haute Commission-conjointe a fini ses opérations, qui se résument à un projet de traité qu'on vient de soumettre au Sénat américain. La seule fiche de consolation que nous laisse ce traité, qui passait tout d'abord pour un canard, c'est qu'il devra être ratifié, du moins en ce qui nous regarde, par le parlement du Canada et celui de l'île du Prince-Edouard. Ce que nous prenions pour une rumeur absurde, pour un conte bleu, pour une invention de journalistes aux abois, s'est réalisé à la lettre, et nos pêcheries, la libre navigation du St. Laurent et mille autres avantages sont abandonnés aux Américains sans équivalent. Voici comment un journal américain apprécie nos concessions. Il trouve les Anglais sublimes dans le règlement de la question de l'Alabama, et il aborde ainsi celle des pêcheries :

La même grande idée d'arbitrage international, par l'intermédiaire des puissances amies, et le même esprit d'amitié cordiale mais respectueuse d'elle-même, président aux stipulations du traité relatives aux différends qui, par le lieu ou par l'objet, sont plus spécialement américains. Au premier rang vient la question des pêcheries maritimes sur les côtes des possessions britanniques, à l'égard desquelles il est convenu que, outre la liberté déjà garantie par le traité de 1818, les pêcheurs des Etats-Unis auront le droit de prendre le poisson de mer sur les côtes et rivages, et dans les baies, ports et anses des provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, et de la colonie de l'île du Prince-Edouard et îles adjacentes, sans être assujettis à aucune distance du rivage, avec permission de débarquer sur les dites côtes, rives et îles, ainsi que sur les îles Magdalen, afin de faire sécher leurs filets et de vider leur poisson, en se conformant, bien entendu, aux droits locaux de propriété privée ; et la même liberté est accordée aux sujets britanniques sur les côtes orientales et les rivages des Etats-Unis au nord du 30e degré de latitude, cette liberté ne s'étendant, d'aucun côté, ni au coquillages, ni aux saumons, ni aux aloses ou autres poissons de rivières ou d'embouchures de rivières. Il est convenu de plus que l'huile de poisson et le poisson de toute espèce, excepté celui des lacs intérieurs et des rivières, et excepté aussi le poisson conservé dans l'huile, provenant des pêcheries des Etats-Unis ou du "dominion" du Canada ou de l'île du Prince-Edouard, sera réciproquement admis franc de droits dans chaque pays. Les privilèges ainsi concédés aux Etats-Unis sont évidemment des plus importants. Le gouvernement anglais affirme—mais les Etats-Unis ne l'admettent pas—que les privilèges accordés aux citoyens des Etats-Unis ont une valeur supérieure à ceux accordés aux sujets de la Grande-Bretagne ; et, pour prévenir et éviter toute controverse sur ce point, il est arrêté qu'une commission mixte, avec un arbitre à nommer par un pouvoir ami désigné, déterminera s'il est dû une compensation pour ce prétendu excès de privilèges, et, si oui, le montant à payer par les Etats-Unis.

Après avoir parlé des clauses du traité qui livrent aux Américains nos canaux, nos lacs et nos fleuves, le journal américain exprime ainsi sa satisfaction :

Par ces diverses stipulations, tous les privilèges de pêche, de navigation et de transit, accordés aux Etats-Unis par le Traité de 1854, sont assurés de nouveau, et dans de meilleures conditions, et sans les clauses onéreuses de ce traité relatives à l'importation réciproque.

Il est franc, au moins, celui-là. Il ne cache pas les choses et avoue franchement que les Anglais ont tout cédé et les Américains rien du tout.

Il est évident que cette commission n'a été baclée que pour cacher une entente préalable et parfaite entre deux des parties contractantes. L'Angleterre voulait régler honorablement et sans bourse délier les réclamations de l'Alabama ; les Etats-Unis voulaient nous voler nos pêcheries et mille autres avantages pour lesquels ils ne voulaient rien payer. Le Canada s'est trouvé à point pour servir de victime et de proie réciproque et commune. C'est non seulement inique, mais humiliant. Puisque

l'on voulait faire payer à un petit Etat les folies et l'ambition aussi insatiable qu'égoïste de deux grands peuples, pourquoi cette mise en scène fantasmagorique de la Haute Commission-conjointe? Pourquoi surtout y avoir appelé un témoin du Canada? C'est par trop de délicatesse, et il nous semble que l'Angleterre aurait pu consumer notre déshonneur et le sien sans nous demander notre signature.

J. A. MOUSSEAU.

LE BRAVE DE CHARETTE.

De tous les officiers qui commandaient les zouaves à Rome, de Charette est celui dont ils parlent généralement avec le plus d'enthousiasme. Ils se plaisent à raconter ses faits éclatants, et les preuves d'énergie et de talent qu'il donnait si souvent. Après la prise de Rome, Charette alla mettre sa vaillante épée au service de sa malheureuse patrie. On le vit à la tête de ses braves zouaves pontificaux soutenir pendant des heures le choc de l'armée prussienne. Les incrédules ne purent retenir leur enthousiasme et s'empêcher de dire que les zouaves pontificaux étaient aussi bons Français que bons catholiques, aussi braves que religieux. Toujours les premiers à l'attaque et les derniers dans la retraite, ils furent décimés, et on s'en souvient, il n'y a que quelques semaines encore, leurs frères d'armes du Canada se réunissaient autour d'un catafalque élevé à la mémoire de ces héros du devoir. Ils s'étaient battus comme les Français se battent toujours, lorsque l'impiété n'a pas tari dans leur âme la source du véritable patriotisme; et ils avaient vengé par l'héroïsme de leur mort l'honneur de la France. Ceux qui avaient insulté à leur foi et à leur dévouement étaient heureux de se faire un rempart de leurs poitrines sur les champs de bataille.

La guerre finie, Charette, Cathelineau et leurs braves s'en retournaient dans leurs foyers, lorsqu'ils entendirent soudain le clairon des batailles. C'étaient cette fois des Français qui se battaient contre des Français; c'étaient toutes les passions les plus dégradantes, toutes les folies dont l'homme est capable, liguées contre les principes qui soutiennent la société. Ils volèrent encore une fois sous le drapeau de l'ordre et continuèrent de se signaler et de faire l'admiration de la France. On apprenait, la semaine dernière, qu'ils étaient campés dans le bois de Boulogne à la tête des forces assiégeantes. Les zouaves canadiens sont surpris et heureux en même temps que Charette ne se soit pas encore fait tuer. La providence lui réserve sans doute de hautes destinées; il ne tardera pas à jouer un rôle digne de son héroïsme. Déjà il a été fait général. Quand on voit ce que les zouaves français pontificaux font en France, on peut supposer ce que les nôtres feraient, si jamais la patrie et la religion avaient besoin d'eux.

Mais ce n'était pas du tout un éloge des zouaves que nous voulions faire, nous voulions simplement raconter un fait qui concerne de Charette.

Comme il revenait d'un enterrement, il fut attaqué par trois hommes ivres qui tentèrent de lui arracher ses décorations. Ces trois bandits furent arrêtés et condamnés à trois mois de prison. L'avocat des accusés, qui était un homme de cœur et de talent, a su se gagner les sympathies universelles par un éloge magnifique de Charette et des zouaves.

Après avoir cherché à justifier l'acte odieux commis par l'un de ses clients, l'éloquent avocat ajouta ces paroles :
Néanmoins, je le reconnais, il devait passer à côté et même saluer le brave qui passait, le général qui a versé son sang pour la France.

Les volontaires de l'Ouest, messieurs, sont des soldats héroïques, et peu importe que M. de Charette soit général ou non; le moindre soldat, dans cette héroïque légion, a droit au respect de tous. Nul ne peut passer à côté des zouaves pontificaux sans se sentir ému, car ils sont l'incarnation vivante de la patrie mutilée.

Mais, poursuit l'avocat, il le reconnais encore, il devait faire des excuses au général. Et il n'en a pas fait. Devant le commissaire de police, il a exprimé ses regrets; soyez donc justes à son égard, mais aussi miséricordieux!

Quant à Pannetier, il est bien malheureux; il avait bu; mais lui, non plus, n'a pris part à aucun complot.

Si en effet, messieurs, il était vrai qu'à Rennes, dans notre cité si paisible, il se fit un complot pour exciter le peuple contre cette légion qui a tant donné de sang pour la France et a sauvé son honneur, ce serait un signe profond de dégradation morale, qui ferait craindre que des barbares, envahissant de nouveau notre pays, ne finissent par s'y établir et par effacer jusqu'au nom de la France.

Je ne vous citerai pas les hauts faits de cette légion, que le monde entier connaît. Je ne vous parlerai ni de Patay, ni du Mans. Mais laissez-moi vous dire comment, dans son rapport, le commandant des forces prussiennes devant Orléans expliquait pourquoi il n'avait pu envelopper les Français :

«Trois régiments, dit-il, m'en ont empêché.» Eh! bien, messieurs, ces trois régiments n'étaient autres, en réalité, qu'une poignée de 150 zouaves pontificaux, qui pendant trois heures tinrent tête à l'ennemi et permirent à notre armée d'opérer sa retraite.

Voilà un avocat qui mérite un bon point, deux même.

L. O. D.

Un avare, pour employer moins d'étoffe, retenait sa respiration quand son tailleur lui prenait une mesure d'habit.

NOS ARCHIVES.

Dans les familles, on conserve avec un grand soin certains objets, souvent de peu d'importance en eux-mêmes, mais dont le prix est inappréciable lorsqu'ils se rattachent à quelques souvenirs du passé: de ce nombre sont les papiers de famille. Quelle famille n'a pas ses papiers!... C'est un vieux folio où l'aïeul a enregistré, jour par jour, la note de la dépense et de la recette; c'est le journal de la grand'maman où, dans sa jeunesse, elle a inscrit ses impressions quotidiennes; c'est le livre du ménage où l'époux dit les époques mémorables de sa vie, où la mère annonce la naissance de sa fille; c'est le carnet de la jeune fille où elle confie ses petits plaisirs et ses grands chagrins; c'est même le livret tout barbouillé, malpropre, maculé d'encre et de poussière du turbulent écolier. Ces papiers sont pour toutes les circonstances et pour tous les besoins; il y en a de toutes les sortes et sur tous les sujets. De génération en génération, ces papiers se transmettent. On les garde avec un soin précieux parce qu'on y voit là, en eux, l'image d'un ancêtre, le souvenir d'une époque importante. Ils sont comme le lien qui nous rattache aux choses anciennes et aux hommes passés. La plupart sont d'une écriture jaune, illisible, d'un papier usé, racorni, sans commencement ni fin: qu'importe, on les conserve avec plus de soin encore. Et on a raison, car ce sont les archives de la famille.

Mais si les archives d'une famille sont précieuses, si elles méritent la considération due à ce qui commande le respect et rappelle le passé, combien, à plus forte raison, les archives d'une nation ne doivent-elles pas mériter la considération générale? Elles n'intéressent pas une famille seulement, un certain nombre d'individus dans la société, mais la société même, mais toutes les familles ensemble. La nation a son passé, et c'est dans ses archives qu'on le retrouve: c'est là qu'elle a enregistré ses actes; c'est là qu'elle a déposé, jour par jour, la preuve de son existence et la certitude de ses actions. Aussi, ces vieux Registres, que l'imagination nous représente toujours comme ensevelis sous une épaisse couche de poussière, ont-ils le double mérite de l'ancienneté et de l'authenticité. On ne les ouvre pas sans une certaine émotion. On les parcourt avec joie, et un sentiment d'orgueil s'empare de vous lorsque vous y lisez des faits qui vieillissent, à vos yeux, la nation de quelques siècles. Souvent il nous arrive de lire l'histoire imprimée avec peu d'attrait; mais lorsqu'on la voit dans un manuscrit, lorsqu'on songe à l'authenticité officielle de ces mémoires, alors, cette feuille, couverte d'une écriture antique et illisible, a moins d'avoir quelques connaissances paléographiques, prend, dans nos esprits, des proportions étonnantes et excite à un haut degré l'intérêt et la curiosité. On distingue plus clairement les personnages qui ont conduit notre passé. Nous pouvons les juger véritablement à leurs actes; car souvent, l'historien convertit les faits à l'appui d'un système et dénature ainsi leur portée et leur valeur.

Les archives de l'Etat sont de véritables chroniques, les plus sèches, les plus arides que l'on puisse imaginer, mais aussi les plus véridiques. Elles sont d'ailleurs la base même de l'histoire, et donnent, sans doute, l'idée première du genre. Les historiens n'ont probablement songé à écrire l'histoire des siècles passés qu'en s'imaginant que leurs concitoyens trouveraient bon qu'on habillât avec des dehors plus attrayants les faits nus et arides contenus dans les archives des peuples. Chaque nation a eus ses historiens comme elle a eus ses archives; car ces dernières ont dû exister dès qu'il y eut des affaires réglées et à régler entre deux pays. La nécessité de conserver les documents relatifs à ces affaires et les témoignages qu'elles engendrèrent ont donné naissance à ces dépôts publics ou privés qui de nos jours constituent les archives, soit de l'Etat ou des grandes corporations, soit des familles ou des simples particuliers.

Avons-nous des archives en Canada?... Oui, sans doute; mais où sont elles?... Nos archives sont un peu tout partout: il y en a à Paris, à Londres, à Ottawa, à Québec, à Montréal, à Trois-Rivières et ailleurs. Nous avons ici de extraits ou des copies de documents déposés à Londres et à Paris; partie de ces extraits ou copies est été imprimée, partie est encore en manuscrit. Mais je n'ai pas l'intention de constater le travail qui a été fait et le travail qui est encore à faire. Je veux simplement faire part au public de certaines recherches faites dans les archives du Conseil Supérieur, en existence, à Québec, pendant la domination française. Ces archives sont déposées en originaux dans cette dernière ville. Si le sujet mérite considération, nous pourrions plus tard y revenir en signalant à l'attention du public, les richesses de certains dépôts de documents relatifs à l'histoire de notre passé.

I.

Après la cession définitive du Canada à l'Angleterre, en 1763, les vainqueurs trouvèrent bon de faire l'inventaire des anciennes archives françaises. On conçoit la nécessité et l'utilité de ce travail. En passant à l'Angleterre, le Canada s'était réservé, dans le traité définitif de paix intervenu entre les parties belligérantes, et dans les articles de capitulation, le maintien des lois et de la jurisprudence française, introduites en ce pays en 1663, lors de la reprise des droits concédés par Louis XIV à la Compagnie des Cent Associés. Il était donc dans l'intérêt des Canadiens de connaître et de faire connaître au nouveau pouvoir les actes de leur législation, sanctionnés par la jurisprudence locale, comme il était de la nécessité de ces derniers de se familiariser avec des documents qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement. Les troubles qu'avaient dû nécessiter les dernières guerres, l'introduction subite d'une nouvelle forme de gouvernement, la décentralisation administrative introduite dans le cours des quatre années du règne-militaire, durent créer l'irrégularité dans les procédures jusqu'alors adoptées, disperser les registres en changeant les bureaux publics, et nécessiter ainsi une enquête générale des papiers de l'Etat. Ce fut donc dans ce dessein que le 27 décembre 1787, Son Excellence le gouverneur Dorchester, de l'avis du Conseil, ordonna à MM. Dunn, Mabane et Delyry, à Québec, et aux messieurs du Conseil à Montréal, ou aucun trois d'entre eux dans chaque district, de former un comité pour enquêter sur l'état et condition des anciens registres de la Province; dans quels endroits ils étaient déposés; et d'en faire rapport à Son Excellence avec toute l'expédition convenable.

Il fut, de plus, ordonné, le 19 juin 1788, que les comités chargés de faire rapport sur l'état et condition des anciens registres et papiers entrés dans les bureaux publics étendissent leurs enquêtes à la nature du contenu des différents livres, l'espace de temps que chaque volume renfermait, ses folios ou pages, ses blancs, son index et ses marques et dis-

tinctions extérieures, sa condition actuelle, son authenticité, à quelle office il appartenait, l'endroit où il était déposé; et à toutes et telles autres enquêtes que les comités pourraient trouver pertinentes, relativement à tous papiers publics avant la conquête.

D'autres résolutions furent adoptées dans le même sens, ainsi qu'une «Ordonnance pour la meilleure conservation et la juste distribution des anciennes archives françaises.» Cette Ordonnance autorisait l'impression de l'*Inventaire* et réglait sa distribution.

Cet inventaire imprimé dans les deux langues, et tiré à 700 copies, chez Samuel Nelson en 1791, est aujourd'hui très-rare.

Nous avons pu constater, d'après une copie de ce pamphlet, que plusieurs registres y mentionnés sont disparus de nos jours, ou du moins ne se trouvent pas à leur place naturelle, c'est-à-dire à Québec, au département des registres publics. Grâce à la bienveillance du registraire actuel, M. le Dr. Meilleur, nous avons pu faire un relevé minutieux des registres qui se trouvent actuellement dans la voute destinée aux anciennes archives françaises. Nous prions le lecteur de nous suivre et d'entrer avec nous dans cette petite chambre fermée à double porte en fer et d'y feuilleter les folios qu'elle contient.

EDMOND LAREAU.

(A continuer.)

UNE PROPHÉTIE ÉTONNANTE

FAITE PAR LE FAMEUX PROUDHON, QUI N'ÉTAIT PAS INSPIRÉ, MAIS QUI PENSAIT BIEN QUELQUEFOIS COMME ON PEUT LE VOIR.

L'historien Joseph raconte, dans son *Histoire de la Guerre des Juifs*, que, quatre années avant que les Romains se fussent décidés à assiéger Jérusalem, un homme de la campagne, nommé Jésus, fils d'Ananus, étant venu à Jérusalem pour les fêtes des Tabernacles, se mit à parcourir les rues en criant: «Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre le peuple!» Ayant été conduit devant le gouverneur romain comme coupable de cris séditieux, Jésus fut condamné à être battu de verges. Mais il n'en continua pas moins, même sous le fouet, à répéter sa lugubre psalmodie.

Et quand, quatre années après, sa prophétie commença à se réaliser, il se remit à parcourir les remparts de la ville assiégée en criant: *Malheur à la ville! malheur au temple! malheur à ses habitants!* Et ce cri monotone, qui glaçait le sang dans les cœurs les plus intrépides, ne cessait ni jour, ni nuit. Un jour, pourtant, il y eut une variante; et après avoir, selon son habitude, crié: *Malheur à la ville! malheur à ses habitants!* Jésus, fils d'Ananus, ajouta: *Malheur à moi!* et à l'instant une pierre énorme, lancée par les machines des assiégeants, vint le frapper en pleine poitrine et l'étendit mort sur le rempart.

Bien souvent, en lisant les œuvres si remarquables du prétendu socialiste P. J. Proudhon, — qui était bien plutôt un anti-socialiste — nous avons songé au prophète du siège de Jérusalem. Il est vrai que Proudhon est mort à temps pour ne pas voir la réalisation de ses effrayantes prophéties; mais ses écrits sont là pour attester sa prodigieuse clairvoyance et la non moins prodigieuse ineptie du prétendu parti conservateur qui n'a pas compris qu'un tel homme devait, à tout prix, être rattaché à la défense de l'ordre, dont il avait une notion si claire.

Voici un passage des ouvrages de ce grand poëte-miste qui consacre ses droits à la qualification de voyant. La Commune de Paris est en train de réaliser le hideux programme que Proudhon traçait, il y a une quinzaine d'années. Nous avons souligné quelques mots qui représentent des à présent des faits accomplis: le reste aura son temps.

Voici comment s'exprime Proudhon:

«La révolution sociale ne pourrait aboutir qu'à un immense cataclysme dont l'effet immédiat serait:

De stériliser la terre;
D'enfermer la société dans une camisole de force.
Et, s'il était possible qu'un pareil état de choses se prolongeât seulement quelques semaines;
De faire périr par une famine inopinée trois ou quatre millions d'hommes.

Quand le gouvernement sera sans ressources; quand le pays sera sans production et sans commerce;

Quand Paris affamé, bloqué par les départements ne payant plus, n'expédiant pas, restera sans arrivages;

Quand les ouvriers, démoralisés par la politique des clubs et le chômage des ateliers, chercheront à vivre n'importe comment;

Quand l'Etat requerra l'argenterie et les bijoux des citoyens pour les envoyer à la Monnaie;

Quand les perquisitions domiciliaires seront l'unique mode de recouvrement des contributions;

Quand les bandes affamées parcourant le pays organiseront la maraude;

Quand le paysan, le fusil chargé, gardant sa récolte, abandonnera sa culture;

Quand la première gerbe aura été pillée, la première maison forcée, la première église profanée, la première torche allumée, la première femme violée;

Quand le premier sang aura été répandu;

Quand la première tête sera tombée;

Quand l'abomination de la desolation sera par toute la France;

Oh! alors, vous saurez ce que c'est qu'une révolution sociale. Une multitude déchainée, armée, ivre de vengeance et de fureur;

Des piques, des haches, des sabres nus, des conperets et des marteaux;

La cite morne et silencieuse; la police au foyer de famille, les opinions suspectes, les paroles écoutées, les larmes observées, les soupirs comptés, le silence épié, l'espionnage et les dénonciations;

Les réquisitions inexorables, les emprunts forcés et progressifs, le papier-monnaie déprécié;

La guerre civile et l'étranger sur les frontières;

Les proconsulats impitoyables, le comité de salut public, un comité suprême au cœur d'airain;

VOILA LES FRUITS DE LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Je répudie de toutes mes forces le socialisme, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs! Je le déclare en présence de cette propagande souterraine, de ce sensualisme éhonte, de cette littérature fangeuse, de cette mendicité, de cette hébétéude d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs; je suis pur des folies socialistes.

P. J. PROUDHON.

Dans le passage que nous venons de transcrire, Proudhon parle de la guerre civile et de l'étranger sur les frontières.

La réalité a dépassé la plus sinistre des prévisions du philosophe; l'étranger n'est pas seulement sur les frontières, il est au centre même de la France; ses légions ensermentent Paris; et du haut du clocheton de l'Hôtel-de-Ville, où elle siège, la Commune peut voir briller sur les hauteurs de Saint-Denis et Romainville, le casque doré des soldats prussiens. La guerre civile au milieu de l'invasion étrangère, pouvait-on prévoir quelque chose d'aussi abominable!

Non, certes, et pourtant cette honte est dépassée par une autre honte: Paris au pouvoir de DICTATEURS ÉTRANGERS, d'un Cluseret, d'un Dombrowski, et subissant sans révolte les lois de ces misérables!—*Courrier des États-Unis.*

COURRIER D'ONTARIO.

Depuis trois semaines, pas la plus petite feuille politique de la province de Québec n'échappe à mon appétit vorace. Il y a des journaux complètement insignifiants qui seraient fort étonnés s'ils voyaient avec quel empressement je m'assois au banquet littéraire qu'ils servent toutes les semaines à leur demi-douzaine de lecteurs.

C'est qu'aujourd'hui, voyez-vous, il n'y a plus d'organe politique, fût-il la propriété du plus idiot des éditeurs, fût-il conduit par le plus épais des écrivains contemporains, qui n'ait son importance relative, à cause des nouvelles électorales qu'il apporte de sa localité.

La nouvelle électorale! voilà l'article de mode, la grande primeur du jour, la marchandise la plus en demande sur tous les marchés où il se rencontre des badauds, des flâneurs et des curieux. Et qui n'est pas un peu badaud, un peu flâneur ou un peu curieux?

Je vous avoue franchement, lecteurs, sans honte et sans remords, qu'aujourd'hui, avant de lire un article de l'Ordre plein de raillerie sur l'intervention de l'archevêque dans les petites affaires des chevaliers du programme, je regarde s'il n'y a pas dans l'Ordre un potage électoral, et s'il y a un potage électoral, je le dévore avant d'entamer la pièce de résistance.

Et je fais de même pour tous les journaux, pour la Minerve comme pour le Nouveau-Monde, pour l'Événement comme pour le Courrier du Canada, pour le Constitutionnel comme pour le Journal des Trois-Rivières. Je déclare même, qu'avant de courir au feuilleton de Marmette, si palpitant d'intérêt, je fouille dans tous les coins de l'Opinion Publique, cherchant là encore un croûton électoral à me mettre sous la dent.

Mais c'est de la folie, cela, direz-vous peut-être?—Pas du tout; la lutte électorale, si retréci que soit son terrain, encore à l'heure qu'il est, offre déjà suffisamment d'intérêt pour passionner les esprits initiés aux petits mystères de la politique. D'ailleurs, il y a certains hommes en évidence sur lesquels se reporte plus vivement l'attention, à l'approche d'une élection. Ces hommes, il faut voir avec quelle furie on les attaque dans les journaux rivaux. On commence par leur prédire une défaite des plus humiliantes. Il paraît qu'on leur a trouvé des antagonistes si influents et si puissants, qu'ils n'auront qu'à souffler dessus pour voir disparaître leurs adversaires comme des feu-follets dans la profondeur de la nuit.

Le lecteur se dit: tiens, tiens, cet excellent et honorable M. Chose se prépare donc, cette fois-ci, une défaite de première catégorie!... Qui aurait dit cela?...

Les choses sont ainsi, huit jours, deux semaines, trois semaines, et au bout du compte, que vous apprend votre journal? Que cet excellent et honorable M. Chose va voir son élection acclamée, sans la moindre rivalité, sans la plus petite contestation.

Vous vous demandez naturellement, dans une vive anxiété, ce qu'est devenu l'antagoniste pulvérisateur, qui se chargeait de faire éclipser son rival comme par enchantement. Vous ouvrez un autre journal qui vous apprend que le candidat qui devait infliger à M. Chose une de ces défaites dont on ne se relève qu'au bout d'un an et un jour, s'est retiré dans sa tente, après avoir constaté qu'il n'avait pas la plus petite chance de réunir cent votes dans le collège électoral.

Vous vous apercevez que ce journal en question vous a trompés pendant huit jours, ou plus; qu'il a joué au-dessus de votre crédulité une infâme petite comédie, mais en fin de compte vous reconnaissez qu'il vous a procuré des émotions sérieuses pendant ce temps-là, et vous ne lui envoyez ni cartel ni lettre de désabonnement.

Il y a des journaux qui prennent sous leur protection un charmant garçon qu'ils poussent de toute la vigueur de leurs bras contre un vieux député, dans toute la virilité de l'intelligence et du talent, servi par une grande expérience et un grand savoir pratique des choses de la politique. Naturellement, ils vous les représentent tous les deux en présence sur les hustings, s'attaquant et se pressant, parant et ripostant chacun à qui mieux mieux. Auquel des deux pensez-vous qu'ils vont accorder la palme dans ce tournoi d'éloquence en plein vent? Ah! mon Dieu, ne le devinez-vous pas? Au jeune homme tout inexpérimenté, qui, jusqu'à ce jour, n'a eu que des mépris et du dédain pour la politique de ses compatriotes. C'est celui-là qui bat l'autre à plate couture. Il paraît qu'il connaît l'alpha et l'oméga de notre politique, et que l'autre n'est qu'un ignare sire qu'embarrasse la moindre objection soulevée d'une main légère par son adversaire géant.

Attendez quelque temps, et vous découvrirez que l'un n'était qu'un phraseur pompeux, bon à tout brouiller en politique, et que son antagoniste a été réélu par une majorité écrasante. Car il n'y a pas que les pierres tombant du haut des cheminées qui peuvent écraser; les majorités bien faites, aux formes pleines et rebondies, partagent avec elles ce rare privilège.

Si j'étais propriétaire d'un journal politique, à une époque d'agitation comme celle-ci, ainsi que le gascon, je sais bien ce que je ferais. Je prierais mon rédacteur-en-chef, son assistant, son reporter, etc., de me fabriquer tous les matins deux ou trois colonnes d'un bulletin électoral que je voudrais au bout de deux mois rendre aussi célèbre que le Monte Cristo d'Alexandre Dumas. Ce serait une série d'intrigues politiques dont les fils iraient aboutir à chaque division électorale, le tout coupé de récits et de dialogues des plus émouvants, entremêlés d'épisodes et de scènes d'amour et de jalousie, auxquels suc-

cèderaient, n'en doutez pas, des duels bouffons et des combats homériques. Car il y aurait de tout dans mon bulletin, qui aurait mille fois plus d'intérêt qu'un poème épique, parce qu'il ne serait pas en vers, et lu mille fois plus qu'un roman, car il ne ferait agir que des personnages connus, et la plupart assez vulgaires, trop vulgaires même, tandis que les romanciers vont choisir leurs personnages dans un milieu d'Athos, de Porthos, d'Artagnan et d'Aramis, qui ne se présentent jamais aux élections, comme doit le faire tout homme enclin à acquérir un peu d'influence et de considération pour ses vieux jours.

Où, encore une fois, je mettrais de tout dans mon bulletin, des femmes surtout, car il n'y a rien de tel pour allécher le lecteur. Je ferais de deux candidats les amoureux d'une jolie brune à la peau satinée, au regard enchanteur, et je ferais dégénérer en querelles d'amoureux toute dispute politique pompeusement entamée sur les hustings. Il y aurait des effets d'un drolatique achevé dans une campagne électorale ainsi conduite, en dehors des règles de la politique honnête et puérile.

Dans tous les cas, mes chers amis, ne négligez pas l'article: nouvelles électorales, si vous ne voulez pas passer pour un journal en dehors du mouvement. Si vous n'en avez pas, inventez-en, que diable! Créez des candidats pour rire, des candidats baroques, impossibles, invraisemblables, mais ayez-en, et plutôt trop que pas assez. Vous n'avez pas d'adversaires pour M. un tel; eh! mon Dieu, c'est bien simple, poussez-lui Al-del-Kader dans les jambes. Affirmez à vos lecteurs qu'il était rumeur dans la rue St. Jacques, qu'on avait entendu dire dans la rue St. Pierre, qu'il se disait à la bourse, qu'une dépêche reçue par un homme influent de la rue McGill assurait qu'Ab-del-Kader était décidé à se porter candidat....

Voilà comment un journal fait son chemin.

Rapportés d'un déjeuner de nocce :

Courons donc après le plaisir;
Mais craignons de nous repentir.

Mais pourquoi courir, s'il faut qu'on ait des craintes dans les jambes.

L'étude et la littérature
Mènent l'homme à la sépulture.

Comme c'est consolant d'apprendre cela à un déjeuner de nocce.
C. T.

ORDRE DU JOUR.

Mettre un soldat à l'ordre du jour, c'est mentionner la part glorieuse qu'il a prise à une victoire, les actes de bravoure par lesquels il s'est fait remarquer. On sait l'influence que ces ordres du jour exerçaient sur les soldats de Napoléon Ier, l'émulation que leur donnait l'espérance d'être remarqués et honorés par le grand guerrier.

On ne lira pas sans intérêt les noms de quelques-uns de ceux qui ont été mis à l'ordre du jour pour s'être distingués dans le siège de Paris.

DE MONTBRISON, capitaine de cavalerie auxiliaire, officier d'ordonnance du général Ducrot.—A constamment marché à la tête des colonnes d'attaque; s'est fait hisser sur un mur de parc au milieu d'une grêle de balles pour reconnaître la position de l'ennemi au combat de la Malmaison le 21 octobre.

PARMENTIER (Marie-Ottobal-Léonce), sous-intendant de 1re classe.—S'est fait remarquer à l'affaire du 19 septembre en allant au plus fort du combat relever les blessés sous le feu; a montré le même dévouement le 21 octobre, où il est resté le dernier sur le champ de bataille et a été fait prisonnier.

DÉSÀEGHER (Louis-Laurent), matelot charpentier.—Est allé chercher résolument sous le feu de l'ennemi un de ses camarades blessés, l'a rapporté, et a été lui-même atteint grièvement d'un coup de feu, le 15 octobre, dans la plaine de Bondy.

CHENOT, soldat au 4e régiment de marine.—N'a pas hésité à prendre sur son dos un blessé qu'il a rapporté sous le feu meurtrier de l'artillerie ennemie, lorsque nos troupes évacuaient Drancy, le 30 octobre.

BOUVET, brigadier.—A eu le bras traversé par une balle au combat du 30 septembre, a voulu rester au feu malgré les instances de son commandant, et n'a quitté son poste qu'à la fin de l'action.

BOCQUENET (Nicolas), capitaine en premier, commandant la 13e batterie.—A eu deux chevaux tués sous lui au combat de Châtillon, le 30 septembre. Pendant toute l'action il a donné le plus bel exemple à ses hommes, qui se sont admirablement conduits.

OULHON (Jean), canonnier servant.—Les chevaux de sa pièce étant tués et les conducteurs et servants hors de combat, il a réuni ses efforts à ceux de son lieutenant pour continuer le feu jusqu'à l'arrivée d'attelages qui ont ramené la pièce. Combat de Châtillon, le 19 septembre.

SIRDAY (Pierre), maréchal des logis.—Est allé au milieu du feu rechercher un caisson que des chevaux emportés entraînaient avec leur conducteur dans la direction de l'ennemi, au combat de Châtillon, le 19 septembre.

BOUQUIER, cavalier de 1re classe.—Est revenu résolument reprendre une pièce sans avant-train qui allait tomber aux mains de l'ennemi, au combat de Châtillon, le 19 septembre.

GUERROZ, sergent-major.—A vaillamment rallié par deux fois sa compagnie à Chevilly, ses officiers ayant été mis hors de combat.

DUROS (Pierre), sergent.—Vigoureux soldat; a été grièvement blessé au combat de Chevilly, en portant en avant les tirailleurs de sa section.

BEAU (Olivier), tambour.—Au premier rang pendant le combat de Chevilly où il battait la charge sous le feu de l'ennemi.

GLETTY (Michel), soldat.—S'est avancé contre trois Prussiens qui le tenaient en joue, et par la fermeté de son attitude les a forcés à se rendre prisonniers au combat de Bagneux, le 13 octobre.

LE GOULL (Nicolas), soldat.—S'est bravement battu au combat de Bagneux, le 13 octobre; a fait avec ses camarades plusieurs prisonniers.

KYDENOU (Marie), soldat.—Est entré le premier à Chevilly, le 30 septembre; a fait preuve d'une grande bravoure en tirant à bout portant à travers les créneaux de l'ennemi.

LECCA (Charles), lieutenant.—Officier d'une rare bravoure; a franchi le premier une barricade au combat de Châtillon et a entraîné ses hommes par son exemple.

ARDIT (Victor), caporal.—A eu les deux poignets emportés au combat de Chevilly, le 30 septembre, et ne s'est retiré qu'après en avoir demandé l'autorisation à son capitaine.

ADMARD (Jean), soldat.—Blessé deux fois au combat du 30 septembre, s'est fait panser par un de ses camarades et a combattu jusqu'à la fin.

MÈGROT (Charles), caporal.—A eu la poitrine traversée de part en part en se portant bravement à l'ennemi, dans la reconnaissance du 30 septembre, en avant du fort de Charenton. Mort des suites de sa blessure.

HOFF (Ignace), sergent.—A tué, le 29 septembre, trois sentinelles ennemies; le 1er octobre, un officier prussien; le 5, en embuscade avec 15 hommes, a mis en déroute une troupe d'infanterie et de cavalerie; le 13 octobre a tué deux cavaliers ennemis. Enfin, dans divers combats individuels, il a tué 27 Prussiens.

DAVID (Henri), sergent-major.—S'est fait remarquer par son intrépidité au combat de l'Hay, le 30 septembre, où il a enlevé par son exemple toute sa compagnie.

PORTAIS (Ernest-René), soldat.—Est entré le premier dans le village de l'Hay, en escaladant le mur d'une maison où il s'est barricadé; a donné des preuves de courage qui l'ont fait remarquer de tous ses camarades.

GRACIOT (Pierre-Gustave), caporal.—Blessé à la main droite au moment où son sous-lieutenant, qu'il emportait, était tué dans ses bras; il a continué à combattre jusqu'à l'épuisement de ses forces (30 septembre).

GÉRODIAS (Augustin), tambour.—A eu sa caisse brisée par un éclat d'obus au moment où il battait la charge au combat de Chevilly, le 30 septembre; saisissant le fusil d'un homme tué à ses côtés, il s'est porté en avant, a été blessé et ne s'est retiré qu'à la fin de l'action.

AUBÉ (Albert-Etienne), sergent.—Embusqué à quinze pas d'une barricade ennemie, il a tiré avec le plus grand sang-froid pendant plus d'une demi-heure et a fait plusieurs prisonniers au combat de Châtillon, le 13 octobre.

AUDIN, soldat.—D'une bravoure à toute épreuve; a eu les deux cuisses traversées par une balle au moment où il escaladait une barricade au combat du Bas-Meudon.

DESCHAMPS (Jacques-Louis-Mathurin), soldat.—A donné à tous l'exemple du mépris du danger et a refusé de se retirer du combat, bien qu'il eût le bras traversé par une balle. Combat de la Malmaison, le 21 octobre.

CHARLIER (Alfred), soldat.—S'est avancé seul au-devant des Prussiens établis dans les jardins de Pierre-litte et a tué un soldat ennemi presque à bout portant.

JACQUOT (Charles), chef de bataillon.—A tourné une batterie ennemie à la tête de la 6e compagnie de son bataillon, a pénétré par une brèche dans le parc de la Malmaison et enlevé sa troupe en se portant en avant, le képi sur la pointe de son sabre. Obligé de rétrograder devant des forces considérables, il a soutenu vigoureusement la retraite et est resté blessé aux mains de l'ennemi.

PETIT DE GRANVILLE, sergent-major.—A franchi le premier la brèche du mur de la Malmaison, est resté le dernier auprès du commandant Jacquot et a été blessé en cherchant à l'emporter.

BUISSON (Benoit-Ferdinand), capitaine commandant.—S'est emparé, sous le feu de l'ennemi et après une longue poursuite, d'un cavalier ennemi qu'il a ramené avec ses armes et son cheval, le 16 septembre, en avant de Rosny.

PASQUIER (Alexandre), caporal.—A montré une grande bravoure à l'affaire du 29 octobre, en allant à vingt pas de l'ennemi enlever un de ses camarades grièvement blessé.

FRANCHETTI, lieutenant-colonel.—Par son attitude pleine d'énergie, il a su enlever et conduire résolument à l'ennemi ses troupes qui voyaient le feu pour la première fois; a eu un cheval tué sous lui. Combat de la Malmaison, 21 octobre.

TERREAUX (François), garde.—3e bataillon.—A désarmé un porte-fanion dans la mêlée, l'a fait prisonnier et s'est emparé du fanion. Combat de Bagneux, le 13 octobre.

LE SOUS-LIEUTENANT HOUEL.—A l'attaque du château de Villiers, au moment où le 3e zouaves chargeait sous une pluie de mitraille, Houel reçut une balle dans le ventre. La blessure était mortelle. Arc-bouté sur le coude gauche, l'officier saisit un sabre de soldat, et, pendant tout le défilé, ne cessa de crier: "En avant, meszouzou, en avant! conduisez-vous bien, mes enfants, et Vive la République!"

Vingt minutes après il était mort.

Si on avait le cœur à rire, dit le *Courrier du Havre*, assurément le voyage d'un de nos concitoyens, sorti de Paris dans une caisse, défraierait les causeries. En deux mots, voici le fait:

M. N...., ex-franc-tireur du Havre, s'était rendu à Paris, après le licenciement des compagnies, pour y rejoindre sa mère.

Compris dans la levée de l'émeute par son âge, sous prétexte d'affaire urgente au Havre, M. N...., qui ne tenait pas du tout à servir dans l'armée de la Commune, s'informait près d'un sien ami du moyen de sortir de Paris cerné.

Soudain, une idée lumineuse traverse l'esprit de cet ami, qui fait asséoir M. N.... dans une grande caisse, transporte le colis sur une brouette à bras et s'introduit, comme employé du chemin de fer, sur le quai du départ. Arrivé près d'un wagon de bagages, sans que personne l'eût remarqué, l'ami de M. N.... fourre vite la caisse dans le compartiment; en même temps, une troisième personne, qui faisait semblant de l'aider à arrimer le colis se blottit derrière un tas de malles du wagon.... De sa voix stridente, la locomotive presse le départ; on se dit adieu par un petit trou percé dans la caisse, et à la station suivante, la personne montée avec le colis dégage M. N.... de sa prison.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Le 10 mai 1871 sera remarquable par la signature du traité de Francfort entre la France et l'Allemagne. Ce traité, résultat de la guerre la plus terrible que la France ait eu à soutenir était devenu une nécessité qui en faisait disparaître les rigueurs au milieu des horreurs de la guerre civile.

Le prince de Bismark a d'ailleurs fait quelques concessions qui en rendent les conditions plus supportables. Il a consenti à réduire l'indemnité de guerre de cent millions de dollars.

En conséquence, les Allemands reçoivent immédiatement une obligation française pour quatre milliards et demi de francs, payable dans un an et endossée par des banquiers français et allemands. L'obligation sera convertie en stocks ou consolidés, au choix des Allemands. Deux milliards de francs ont déjà été pris par les banquiers français baron de Rothschild et Erlanger, et par le banquier allemand Herr Hahn.

Ainsi, dit le *Courrier des États-Unis*, tandis que les politiques de cabinet, les observateurs au jour le jour, les hommes d'État même, — le général Grant, Président des États-Unis, et M. de Bismark lui-même, voyaient la France épuisée, ruinée, recevant le coup de grâce de l'insurrection, et incapable de faire face à ses engagements — les spéculateurs pratiques, les hommes d'affaires, les hommes d'argent, ceux qui connaissent le fond des choses, c'est-à-dire le fond des bourses, n'hésitaient pas à accepter les billets de la France pour quatre milliards et cinq cent millions de francs, destinés à rendre la liberté à sa politique, la vie à son commerce, la confiance à son crédit, et l'essor à sa puissance civilisatrice.

Dès que le traité de paix sera ratifié, la majeure partie des forces allemandes quittera la France pour rentrer en Allemagne, les forts à l'est et au nord de Paris seront rendus aux autorités de Versailles, et tous les Français encore prisonniers en Allemagne seront expédiés en France aussi promptement que le permettra le service des chemins de fer.

Aux termes du traité, les Allemands ne continueront à occuper que Belfort, Longwy et Nancy, jusqu'à l'exécution entière du traité.

La guerre civile paraît définitivement entrée dans la dernière phase. On s'est battu toute la semaine dernière autour des forts d'Issy, de Vanvres et dans la direction de Neuilly et de la porte Maillot. La capture de ces deux forts paraissait nécessaire à l'exécution du plan des généraux de l'armée de Versailles et au succès de l'assaut des remparts. La prise d'Issy et le silence de Vanvres ont eu l'effet parmi l'armée du gouvernement de compléter le demi-cercle d'investissement qu'ils cherchaient à faire depuis longtemps, et de s'approcher des remparts de Paris auxquels l'assaut est peut-être donné à l'heure qu'il est. Le jeune et habile général de la Commune n'a pu échapper lui-même à la démoralisation produite par la chute du fort d'Issy. Après avoir accusé de lâcheté la garnison de ce fort et avoir reproché à la Commune d'intervenir dans ses plans, il a renoncé à son grade de commandant en chef, et sachant le sort qui l'attendait, il s'est constitué prisonnier de la Commune. Mais une fois en prison, il a sans doute pensé qu'il aurait tort de se fier à la justice et à la douceur de la Commune. Il s'est hâté d'en sortir en corrompant ses gardiens. La Commune jure, tempête et court après lui, mais ce Rossel est un homme rusé, intelligent et plein d'énergie, il ne se fera pas pincer.

Si l'on en croit les dépêches, le fort de Vanvres aurait été pris par les Versaillais et repris par les Parisiens, et le sang aurait coulé abondamment.

Après Issy les Versaillais ont emporté d'assaut les barricades dans le village de Bourg la Reine, tuant et blessant 100 insurgés et en capturant 43, et samedi on disait que la porte Maillot était en pièces et qu'une brèche avait été faite, dans les remparts de Paris.

Mais après les remparts viendront les barricades dont il faudra s'emparer à la pointe de la baïonnette, car les Parisiens paraissent décidés à se battre en désespérés. S'ils s'étaient battus comme cela contre les Prussiens!

Pourvu encore que dans leur rage diabolique, ils ne fassent pas de Paris un monceau de ruines en le faisant sauter, qu'ils ne s'ensevelissent pas avec les assiégés dans une même tombe! On craint qu'ils n'exécutent les menaces qu'ils font; on parle de mines et de souterrains prêts à faire explosion. Tout est possible avec des hommes comme ceux-là. Si les honnêtes gens et les amis de l'ordre n'étaient pas au moins victimes de leur crime. Il paraît que ceux qui vivent à Paris en ce moment peuvent se faire une idée assez juste de l'enfer. Après avoir pillé les églises, avoir tout profané, tout souillé, les insurgés sont entrés dans les collèges, les communautés et les écoles, en ont chassé les prêtres et les religieuses. Plus de religion, plus de vertu, plus de Dieu! Ce Dieu dont ils se moquent, ils ne le détruiront pas pourtant!

Qu'arrivera-t-il, lorsqu'il croira que c'en est assez?

Un correspondant particulier écrit de Paris, le 10:

"Je regrette d'avoir à annoncer que les communaux ont pétré l'acte de vandalisme qu'ils avaient depuis si longtemps projeté. Aujourd'hui, la magnifique colonne Vendôme, le monument le plus grandiose élevé à l'héroïsme et aux victoires des Français, a été partiellement détruite."

ST.-DOMINGUE.

Les avis de St.-Domingue du 24 avril, transmis par un télégramme de Kingston du 9 courant, disent que Cabral et Luperon réorganisent activement leurs forces et se préparent

à aller prochainement offrir de nouveau la bataille à l'armée de Baez. Cabral était encore à San Juan, où il s'est retiré après sa défaite.

A Cuba on se bat toujours.

Dans le Pérou et la Colombie c'est la même chose; la ville de Lima, capitale de ce dernier pays, a été capturée par les insurgés, le 28 avril. Partout des révoltes, des guerres civiles, des peuples qui veulent changer de gouvernement comme de chemise.

BUENOS-AYRES.

Et lorsque ce n'est pas la guerre qui dévaste l'Amérique du Sud, c'est la maladie, les fièvres, le vomito, etc.

Les dernières nouvelles de Buenos-Ayres disent que le vomito tue en moyenne 250 personnes par jour. Il y avait eu 5,000 décès en cinq semaines.

Toutes les affaires sont suspendues; la ville à une grande distance est déserte: la douane et les banques sont fermées. Les ravages des fièvres jaunes continuent et ne cesseront que lorsque cette contagion ne trouvera plus de victimes.

L. O. D.

LA GUERRE CIVILE A PARIS.

LE COMBAT DE CHATILLON.

Cette bataille entre les insurgés et les troupes du gouvernement a été sanglante et terrible comme l'on sait, et la déroute des communaux complète. Ils étaient sortis de Paris et se dirigeaient sur Versailles, mais ils ne purent résister à la mitraille qui les foudroyait de toutes les hauteurs environnantes et du feu des forts.

De Vaugirard, de Grenelle, de Montrouge, on dominait toute la lutte, et on l'avait sous les yeux dans tout son épouvantable spectacle. Pas un seul coup de fusil, pas un seul éclat de canon, pas une seule décharge de mitrailleuse n'échappait au regard et à l'oreille, horriblement martelé par ces coups secs, vifs, intenses, non interrompus, qui se reproduisent avec une horrible netteté dans la répercussion des versants montagneux qui descendent de Châtillon, de Meudon et de Clamart.

LA GUILLOTINE.

Les Parisiens n'ont pas voulu voir ressusciter la guillotine, cet instrument de mort chargé de souvenirs si terribles. Elle était à peine dressée qu'ils y mettaient le feu. Pourvu qu'ils ne la reconstruisent pas!

ECHANTILLON DU STYLE ET DES SENTIMENTS DE LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE.

Prenez garde aux colères du peuple. Si, par hasard, il se mettait à feuilleter vos dossiers, s'il comptait vos crimes, s'il pensait à ses filles que vous avez déshonorées ou rendues folles, à ses enfants que vous avez hébétés, flétris, il ne resterait point une pierre debout de vos églises; il mettrait votre chair jaune en lambeaux.

"Dent pour dent," a dit la Commune.

Si l'on allait se souvenir de Galilée et de Jean Huss, si l'on vous mettait dans les lèvres la fiole des Médicis, si l'on vous plantait dans les épaules le poignard de Lucrece Borgia?

Dent pour dent! Vous nous les avez cassées par centaine pendant les Saint-Barthélemy. — Œil pour œil; voilà des siècles que nous sommes aveugles.

Et ne parlez pas de Dieu. Ce croquemitaine ne nous effraie plus. Il y a trop longtemps qu'il n'est qu'un prétexte à pillage et à assassinat!

C'est au nom de Dieu que Guillaume a bu à plein casque le plus pur de notre sang: ce sont des soldats du pape qui bombardent les Ternes.

Nous biffons Dieu!

Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques, ils les mordront; nos balles ne s'aplatiront pas sur les scapulaires; pas une voix ne s'élèvera pour nous maudire le jour où l'on fusillera l'archevêque Darboy.

Il faut que M. Thiers le sache, il faut que M. Favre ne l'ignore pas.

Nous avons pris Darboy comme otage, et si l'on ne nous rend point Blanqui, il mourra.

La Commune l'a promis; si elle hésitait, le peuple tiendrait son serment pour elle.

Et ne l'accusez pas!

"Que la justice des tribunaux commence, disait Danton au lendemain des massacres de Septembre, et celle du peuple cessera...."

.... Ah! j'ai bien peur pour monseigneur l'archevêque de Paris.

L'instruction nous a rendus sceptiques; nous avons vu Sibour choquer son saint ciboire contre le verre fêlé de Bonaparte! C'est fini! nous ne croyons plus à Dieu: la Révolution de 1871 est athée: notre République a un bouquet d'immortelles au corsage.

Nous menons, sans prières, nos morts à la fosse et nos femmes à l'amour.

Nos pères, nos filles n'iront plus s'agenouiller, balbutiantes, dans l'ombre de vos confessionnaux.

Vous ne fesserez plus nos marmots.

Notre grande cité de travail proscrit les paresseux et les parasites.

Partez; jetez vos frocs aux orties: retrousser vos manches, prenez l'aiguillon, poussez la charrue.

Chanter aux bœufs est mieux que chanter des psaumes. Quittez-moi la burette pour la cruche où le vin bleu mousse. Laissez le rosaire pour les longs chapelets d'andouilles.

Nous ne reproduisons pas tout; il y a des choses qu'on ne peut répéter, des immoralités dont nous ne voulons pas salir notre journal.

Autres détails donnés par un insurgé malgré lui sur Paris et la révolution:

Le 17 avril, il est parti plus de cinquante mille personnes de Paris, la plupart à pied, dans toutes les directions, hors celles où l'on se bat. C'était à peu près la précipitation des Hébreux fuyant l'Égypte; à peine des bagages, quelques pa-

quets, des sacs de nuit, et ceux qui ont pu se procurer des voitures, à prix d'or, ont eu toutes les peines du monde à les faire circuler à travers les barricades.....

Le *Vengeur* est un infâme journal. Il a publié hier un article qui a fait tous les cœurs se soulever de dégoût. J'ai vu même d'affreux insurgés, capables de toutes les violences, qui ne reculeraient ni devant le pillage d'une caisse publique, ni devant celles d'un bourgeois, ni même devant un assassinat, commis de sang-froid dans la rue des Rosiers, s'écrier après avoir lu l'article de cet odieux Pyat: — Oh! c'est trop!...

Que demande M. Pyat dans son ignoble libelle?

Il propose que le peuple, "en attendant que l'Hôtel des Invalides vomisse les restes" de Napoléon Ier, brûle au pied de la colonne Vendôme, pendant qu'on la démolira, le livre impérial de M. Thiers.

Il est vrai que le citoyen communal veut que ce soit une mère de famille qui remplisse cette sinistre besogne. Je le défie bien d'en trouver une seule pour l'accomplir, une seule vraie, bien entendu; car de ces femmes on en trouvera toujours, ne seraient-ce que les filles éhontées qui peuplent le harem obscur de ce vieux débauché, et qu'on déguisera en mères de famille pour la circonstance.

C'est incroyable comme l'atroce situation qui est faite à ce pauvre Paris nous rend égoïstes et cruels. Vous savez si je suis réactionnaire, au point de vue des scélérats qui gouvernent Paris en ce moment, bien entendu; eh bien! on en arrive à ne plus songer qu'il y a, ailleurs, un autre gouvernement composé d'honnêtes gens, et que c'est vers celui-là que doit tendre nos aspirations. On n'est préoccupé que de vivre le moins mal possible, on devient une sorte de machine armée en guerre, ne songeant qu'à manger, se demandant si elle mangera demain et faisant très-bon parti des dissensions publiques pourvu qu'on nous laisse tranquilles.

Tout le monde est ainsi à Paris; le feu sacré, l'amour de la patrie n'existe chez personne; on se sait tyrannisé par une poignée de cinq à six cents individus qui en mènent dix mille, et l'on supporte tout. On ne songe qu'à s'en aller, sans reconnaître que c'est pire que tout; car une fois livrés à eux-mêmes, les tigres seront furieux et saccageront tout.

LES FEMMES DE PARIS.

Le *Droit* rapporte les traits suivants d'héroïsme féminin qui ont été accomplis dans la semaine qui vient de s'écouler:

Plusieurs femmes ont été tuées ou blessées à l'affaire de Neuilly; on a vu une cantinière qui, frappée à la tête, a fait passer sa blessure et est revenue prendre son poste de combat.

Dans les rangs du 61e bataillon combattait une femme énergique. Elle a tué plusieurs gendarmes et gardiens de la paix.

Au plateau de Châtillon, une cantinière restée avec un groupe de gardes nationaux, chargeait son fusil, tirait, rechargeait sans interruption. Elle se retira presque la dernière, se retournant à chaque instant pour faire le coup de feu.

La cantinière du 68e bataillon, atteinte d'un éclat d'obus dès le début de l'action, est morte sur le coup. Le projectile avait brisé son bidon et en avait fait entrer les morceaux dans le corps de la malheureuse femme.

Parmi les plus intrépides de ces héroïnes, on se montrait la femme de l'un des généraux de la commune, la citoyenne Eudes.

Dans la soirée du 3, on apportait sur la place de la mairie de Vaugirard huit cadavres de gardes nationaux. Presque toutes les ménagères de la localité se poussaient sur ce point étroit, et à la leur blafarde d'une lanterne qu'elles s'arrachaient, cherchaient en pleurant à reconnaître un père, un frère ou un mari. Le neuvième cadavre qu'on apporta était celui d'une jeune cantinière criblée de balles.

Et dire que c'est pour la Commune que ces femmes déploient tant d'héroïsme!

AVEC QUOI ON FAIT DES CAPITAINES.

Le général Claremont, venant à Versailles dans un coupé et passant à la porte de Mont-rouge, muni d'un laissez-passer, se vit arrêté par un farouche capitaine qui déplaça lentement le laissez-passer, et voyant le titre de général accolé au nom de l'hon. attaché militaire à l'ambassade anglaise, cria: "Aux armes!" se mettant en devoir de procéder à l'arrestation.

— Je suis général, répondit M. Claremont, mais général anglais, et je vais à Versailles.

— Ah! vous allez à Versailles, reprit le capitaine du Comité central. Eh bien, tâchez donc d'arranger cette affaire-là! C'est assommant; je suis cocher de grande remise, et j'aimerais bien retourner à mes affaires. Ils nous embêtent avec leur Commune!

Les 1,400 insurgés de Paris envoyés à Lorient, à Brest et à Belle-Isle, avaient sur eux, en or ou en billets de banque, au moment où ils furent faits prisonniers, une somme qui dépasse trois cent mille francs!

On a également trouvé une très-grande quantité de bijoux: chaînes de montre, bagues, camées-médailles, etc.... Un fêdéré, qui a déclaré demeurer rue Lepic, à Montmartre, était nanti de trois montres, dont une estimée à 1,200 fr. Le fameux général Henry avait, pour son compte, ses poches bourrées d'objets de prix.

On voit que les soldats de l'émeute sont gens à précaution. La plupart, se voyant pris, avaient caché leurs billets de banque soit dans leurs chaussures, soit dans la doublure de leurs capotes. Tous ont prétendu, cela va sans dire, que ces valeurs étaient leur légitime propriété. Elles ont néanmoins été confisquées jusqu'à plus amples informations.

Sur ces 1,400 insurgés, il y avait 212 repris de justice, soit quinze pour cent environ.

ASINUS ASINUM FRICAT.

Le citoyen Félix Pyat a accusé le citoyen Rochefort de conardise. Ce dernier a retorqué en disant que le citoyen Pyat avait reçu 100,000 francs du roi de Prusse.

Ce n'est pas tout. Cluseret est accusé d'être un renégat politique, un espion et un traître; Dombrowski est, paraît-il, un ivrogne fiéffé, et plusieurs autres, tels que Grousset, Fonvielle, etc., etc., sont des gens sans aveu et sans honneur. Voilà les chefs de la révolution de Paris! La révolution de 93, celles de 1830 et de 1848 avaient des hommes au moins; mais celle-ci est non-seulement cruelle, barbare et anti-nationale, elle est encore ridicule et stupide.

On parle souvent de la fin du monde; ce serait le temps de l'espérer si de pareils hommes devaient gouverner le monde.

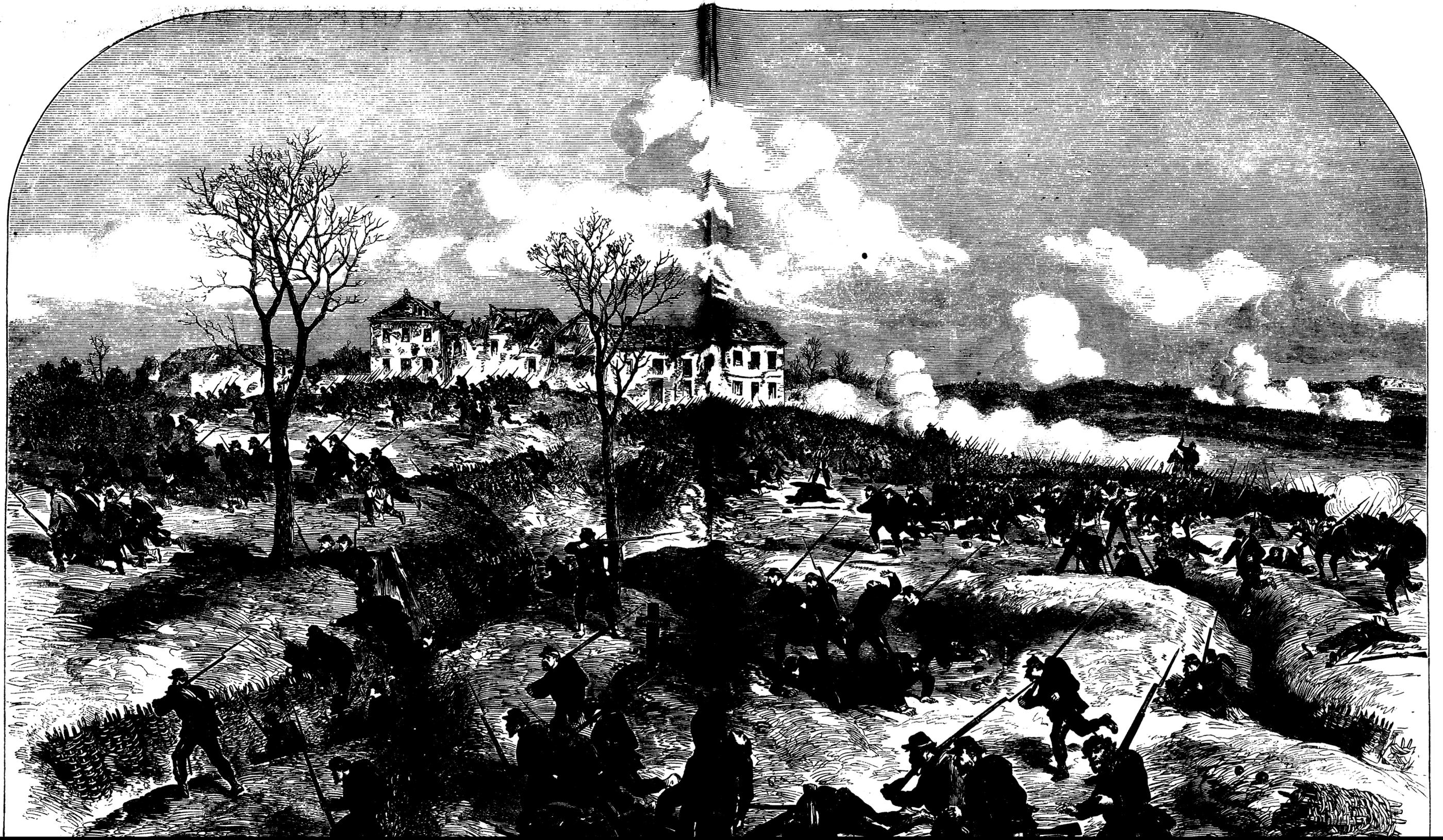
Le général Cluseret a été trouver M. Washburn, il y a quelques temps, ministre américain à Paris, et lui a promis de protéger tout particulièrement ses nationaux, ajoutant: "J'aurai peut-être besoin de votre protection un jour ou l'autre." Il ne s'est probablement pas trompé.

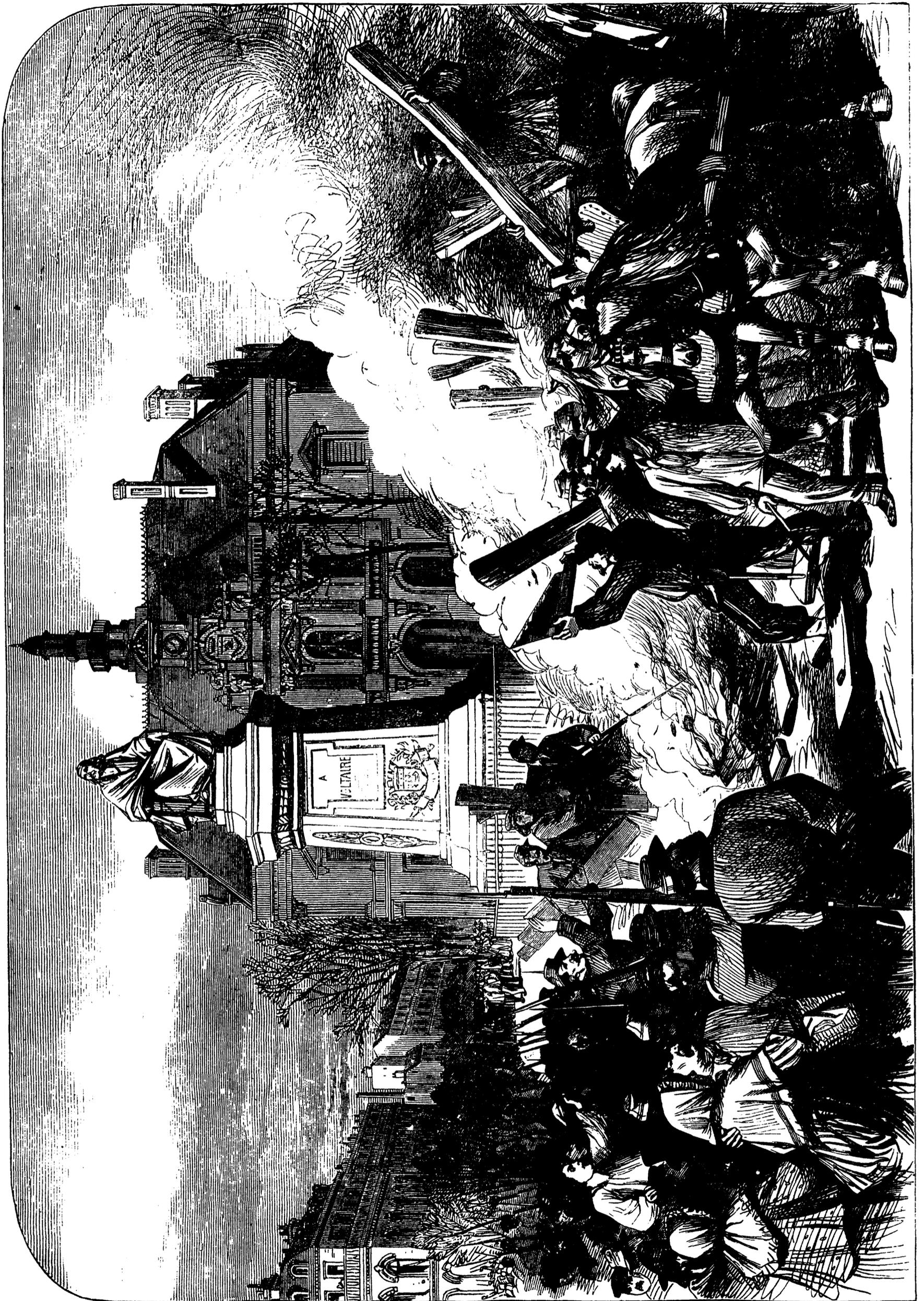


MANIÈRE DE PRENDRE LE LOUP-CERVIER AU LABRADOR.



LA GUERRE CIVILE À PARIS.—BARRICADE SUR LA PLACE BLANCHE.





LA GUERRE CIVILE À PARIS.—LES INSURGÉS BRULANT LA GUILLOTINE SUR LA PLACE VOLTAIRE.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
Ls. Beland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	Ste. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Lebel.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel do
François Bélanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....	Ste. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
Ls. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
Ls. Ouellet, Instituteur.....	Nouvelle Schoolbred, Bonav.
Ls. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. Béland.....	Arthabaskaville
Ls. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Aigle.....	Belœil
Rév. M. Nantel.....	Ste. Thérèse
Ladislas Archambault.....	L'Assomption
Théophile Piquet, marchand.....	Sault-au-Roccollet
G. B. Lamarche.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste.....	Baie St. Paul
Elie Pellant.....	Berthier, en haut
L. B. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Alfred Lorde.....	Sorel
P. Lespérance, Maître de Poste.....	Longueuil
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.
M. Joassin.....	Valleyfield.
Le major F. Charon.....	St. Hubert.
Ugène Vadeboncoeur.....	Rivière du Loup, en Haut.
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur.
Alonzo Pierrepont.....	Winnipeg, Manitoba.
Ls. Normandin, Mtre de Poste.....	Boucherville.
A. Paré, Mtre de Poste.....	St. Bruno.
L. P. Bernard, Ecr.....	Cap Santé.
L. A. Grison.....	Ottawa.

AVIS.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 MAI, 1871

LE PROGRAMME CATHOLIQUE.

Après la lettre de Mgr. l'Archevêque condamnant le programme catholique, est venue celle de Mgr. de St. Hyacinthe; la voici :

Belœil, 28 avril 1871.

"Monsieur,

"Je me fais un devoir d'appeler votre attention sur la circulaire ci-dessous reproduite, que Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec vient d'adresser à son clergé, et qui a paru, ces jours-ci, dans les journaux de Québec et de Montréal. Des informations des plus positives me permettent de vous dire que cette circulaire doit s'interpréter dans le sens d'un désaveu du Programme politique dont il est question; et c'est en lui attribuant ce sens que je vous en donne une communication officielle."

Mgr. de Saint-Hyacinthe reproduit textuellement la circulaire de Mgr. l'Archevêque de Québec, et termine par ces mots :

"Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération, et croyez-moi en Jésus, Marie et Joseph,

"Votre très-humble serviteur,
"† C. EV. DE ST. HYACINTHE."

Après la lettre de Mgr. de St. Hyacinthe, est venue celle de Mgr. de Rimouski :

"CIRCULAIRE AU CLERGÉ.
"Evêché de Rimouski,
"29 avril 1871.

"Monsieur,

"Quelques journaux viennent de s'arroger le droit de tracer aux catholiques de la Province de Québec la ligne de conduite que ceux-ci auront à tenir dans les élections prochaines.

"A l'exemple de Monseigneur l'Archevêque, je crois devoir vous informer que ce programme ne m'a été connu que par ces journaux, et qu'il a le grave défaut d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. Je déclare donc qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de ce diocèse à dépasser les limites tracées par le Décret du 4e Concile de Québec sur les Elections, dont je vous ai transmis une traduction française le 1er de ce mois.

"Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de mon sincère attachement.

"† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski."

Il faut avouer que les adversaires du programme se trouvent en bonne compagnie; sur cinq évêques, il y en a trois qui ont parlé en leur faveur, et les deux autres ne disant rien, on peut en conclure que les évêques de la province sont unanimes à rejeter le programme. A moins d'être excessivement scrupuleux, on peut espérer faire son salut sans appartenir à la religion de Nouveau-Monde, de L'Ordre, et du Journal de Trois-Rivières. Je crois, même malgré toute l'estime que je porte aux rédacteurs de ces journaux, qu'on doit être plus sûr de son affaire en se rangeant du côté des évêques, surtout lorsqu'ils donnent de si bonnes raisons et qu'ils s'appuient sur les conciles et les plus hautes autorités catholiques.

Quelques uns de ces messieurs déclarent que les autorités religieuses n'ont rien à faire avec leur programme, que les électeurs seuls en sont juges, et qu'ils ont droit d'enseigner au peuple les vrais principes sur lesquels ils doit baser ses opinions et son vote.

Ah! mais alors comment conciliez-vous vos principes d'aujourd'hui avec ceux que vous avez professés depuis plusieurs années, et au nom desquels vous avez écrasé vos adversaires? Quel a été, par exemple, l'arme puissante dont vous vous êtes servis pour combattre ceux qui croyaient aux dernières élections, que le peuple devait condamner les auteurs de la Confédération, puisque c'était la première et la seule occasion qui s'offrait à lui de se prononcer sur ce système politique? N'est-ce pas les mandements des évêques à la main qu'on les a partout terrassés? N'est-ce pas en dénonçant leur révolte contre l'autorité des évêques qu'on les a fait repousser par le peuple? Eh! d'ailleurs les triomphes du parti conservateur depuis vingt ans ne sont-ils pas en grande partie le résultat de la protection et de l'intervention du clergé en sa faveur, protection et intervention par vous, messieurs, sollicitées, bénies et supportées? Et lorsque le parti libéral s'est insurgé contre cette intervention, lorsqu'il a dévoilé certains abus qu'elle avait produits, quelles malédictions, mon Dieu!

Quelle est donc la différence entre leur position et la vôtre? La différence? la voici. Dans le cas de la Confédération, il s'agissait simplement de questions nationales, politiques et financières; en vertu de la constitution qui nous régit, c'était un devoir pour ceux qui redoutaient le nouveau régime de le dénoncer et de blâmer ceux qui nous l'avaient donné.

Dans ce cas-ci, il s'agit d'une question purement religieuse et considérée comme telle par les autorités catholiques. Ce sont les chefs de l'Eglise qui déclarent qu'elle est uniquement de leur ressort, et qui demandent, ordonnent même l'abstention des laïques! Assurément, s'il est un cas où l'autorité religieuse mérite d'être écoutée par ceux qui l'invoquent à tout moment, s'il est un cas où la soumission soit de rigueur, c'est bien celui-ci.

Qu'auraient donc fait le Nouveau-Monde, le Journal des Trois-Rivières et l'Union des Cantons de l'Est à la place du parti libéral?

J'entends parler depuis dix ou quinze ans des violences et de l'esprit de révolte de ce parti; ce qui me surprend maintenant, en présence de l'attitude des défenseurs du vrai catholicisme, c'est qu'un parti si impie n'ait pas commis plus d'excès et qu'un grand nombre de libéraux soient restés catholiques.

Et puis, messieurs, savez vous bien ce que vous faites en provoquant la lutte sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat? Ignorez-vous que le résultat de cette lutte dans ce pays serait la séparation de l'Eglise avec l'Etat, et que cette séparation est contraire à vos doctrines, et condamnée même par le syllabus, ce qui me paraît plus grave? En sorte que, sans vous en douter et sans le vouloir, j'ose le croire, vous marchez dans la voie de l'excommunication. Vous allez nier sans doute la logique de cette conclusion; mais avouez-le c'est bien ce que vous diriez à vos adversaires, s'ils étaient à votre place.

Ainsi, messieurs, au point de vue religieux comme au point de vue national et politique, dans l'intérêt même du salut de vos âmes, qui vous est si cher, votre mouvement catholique est une mauvaise affaire.

L. O. DAVID.

UNE BELLE SOIRÉE.

Les anciens élèves du collège Ste. Marie donnaient, vendredi soir, une séance dramatique en l'honneur de Mgr. Taschereau. Dire qu'il y avait du monde dans la salle académique des RR. PP. Jésuites est presque une banalité: on sait que la salle est toujours trop petite; il est vrai que leurs séances sont presque toujours intéressantes. Pour nous qui aimons tant ce qui peut instruire notre population, nous sommes heureux de voir qu'elle va là au moins. Ces séances sont utiles aux parents comme aux élèves.

Le drame choisi pour la circonstance était Polyucte de Corneille, et les acteurs, anciens élèves du collège Ste. Marie, étaient MM. Nelson, Rottot, Préfontaine, Beaugard, Galarneau, Chapleau, Lebel et Valois.

Polyucte est un jeune romain qui embrasse la foi chrétienne, la conserve malgré toute espèce de séductions, de menaces et de persécutions, et se contente à la fin de faire à ceux qui le pressent et le sollicitent de renoncer à ses croyances, cette simple mais sublime réponse: "Je suis chrétien."

Tous les acteurs ont bien rempli leur rôle; on voit qu'ils ont profité des leçons de M. d'Anglar, leur professeur de déclamation. M. Rottot, dans le rôle de Polyucte a produit une profonde sensation, surtout chez ceux qui connaissent les dispositions d'esprit où il se trouve en ce moment. Les belles paroles par lesquelles Polyucte exprime son amour pour le christianisme et son désir de se consacrer à la gloire du vrai Dieu, avaient beaucoup d'apros dans la bouche de M. Rottot. Il a bien dit ces grandes choses, ces nobles sentiments, on voyait

qu'il les comprenait, qu'il les ressentait profondément. Si ce que l'on dit est vrai, nous félicitons les révérends pères de cette précieuse acquisition, quoiqu'elle enlève à la société une grande espérance et à notre journal un collaborateur distingué.

A la fin de la séance, le jeune Dorion, fils de Wilfrid Dorion, écuyer, avocat, présenta à Sa Grâce l'archevêque, un magnifique bouquet et une jolie adresse qu'il lut avec beaucoup de charme. Il termina, comme on pouvait le pressentir facilement en demandant un grand congé. Monseigneur n'eut garde de lui refuser la faveur qu'il sollicitait. Il répondit dans les termes suivants :

"Le jeune élève qui vient de m'adresser la parole a dit que "les fleurs de ce bouquet étaient l'emblème du souvenir qu'on "garderait de moi; je crois pouvoir répondre qu'elles sont "l'emblème des vertus qui fleurissent dans cette maison d'éducation. Je suis heureux de me rendre à son désir et de "lui accorder un grand congé, un très-grand congé même."

L. O. D.

Monseigneur est reparti pour Québec samedi soir. On entretient les plus heureuses espérances sur le résultat de sa mission.

ELECTIONS.

Le comté de Lévis est le théâtre d'une lutte émouvante entre MM. Blanchet et Fréchette. M. Blanchet a sur son jeune et intrépide concurrent l'avantage que donnent l'expérience, l'influence politique et une réputation bien méritée. Poète et orateur distingué, M. Fréchette exerce, dit-on, un grand prestige sur le peuple. Le fait est qu'ils parlent tous deux très-bien et discutent avec beaucoup de talent et d'habileté. Vraiment, il est malheureux que le hasard les place en présence l'un de l'autre, car le pays devrait regretter la défaite de M. Blanchet et désirer que M. Fréchette fût élu. On devrait s'entendre pour laisser le champ libre aux hommes de talent et combattre les députés ou candidats moins précieux. On dit que M. Fréchette pourrait se faire élire ailleurs beaucoup plus facilement; pourquoi n'y va-t-il pas? Ces remarques nous sont inspirées par le seul désir de ne pas voir nos forces divisées et amoindries. Nous ne parlons pas au point de vue des intérêts de parti, mais uniquement au point de vue du bien de notre pays.

M. D. J. Gauthier, avocat, de Sorel, se présente dans le comté de Richelieu pour la chambre locale.

M. Tremblay se présente à l'élection de Chicoutimi comme favorable à l'administration provinciale actuelle.

Dans le comté de Jacques-Cartier, M. Alphonse Gariépy, de Lachine, se présente en opposition à M. LeCavalier.

A Missisquoi, le parti libéral appuiera M. Racicot, avocat. Les conservateurs appuieraient un M. Clayses.

L. O. D.

M. Dumas a élevé, dimanche dernier, le nombre de nos abonnés, dans la paroisse de Ste. Thérèse, à quarante.

Un de nos abonnés de St. Paul de Joliette nous a envoyé trois piastres pour son abonnement sans nous dire qui il était. Il aura la bonté de nous envoyer son nom, s'il veut que nous lui envoyions son reçu.

Un chroniqueur, qui signe "Petit-Jean," écrit dans l'Union des Cantons de l'Est que Arthabaska se prépare à célébrer le 24 juin.

Arthabaskaville, dit-il, ressemble au jugement dernier. Le son des trombones se fait entendre aux quatre coins du village, tandis que les instruments plus doux donnent des accents lamentables à une gamme incompréhensible. Alors le frisson vous prend et involontairement vous faites un retour sur vous-même. Mais comme tous les frissons, ça ne dure pas longtemps; ça revient souvent cependant. Les solos et les trios se confondent encore; il est vrai aussi que les sept notes se prennent aux cheveux et semblent vouloir massacrer les instruments tant elles en sortent de travers et en colère, mais tout ceci n'est que pour vous prouver combien il en coûte pour parvenir en toute chose!

Bientôt le talent aura triomphé des premières difficultés, et toutes ces petites misères musicales se changeront en belles et suaves harmonies que vous aimerez à écouter le soir, en été, quand l'oiseau se sera tu.

Patientons donc; surtout encourageons nos jeunes amateurs, artistes et musiciens. Quant à ces derniers, n'en parlons pas sans donner un mot d'éloge au digne Colonel du 55me qui nous a dotés de la bande dont je parle, et qui a contribué par là à répandre parmi nous le goût des beaux arts. Sachons lui témoigner de la gratitude, en montrant de la bienveillance aux musiciens, en les encourageant quand l'occasion se présentera.

UN ÉVÉNEMENT RELIGIEUX ET POLITIQUE.

Dans le paragraphe qui commençait par ces mots: "Ce sont de braves soldats,"... la dernière phrase devrait se lire ainsi: "C'est la comparaison la moins désagréable qu'on puisse faire à leur égard." Une erreur typographique avait mis le mot agréable au lieu de désagréable. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Il y a de singuliers rapprochements dans l'histoire. Thiers, le chef du gouvernement français lorsque les Prussiens sont entrés dans Paris, écrivait ce qui suit il y a vingt ans :

"Napoléon fixa au 28 son entrée à Berlin. C'était la première fois qu'il lui arrivait d'entrer en triomphateur, comme Alexandre ou César, dans une capitale conquise. Il n'était pas entré ainsi à Vienne, qu'il avait à peine visitée, vivant toujours à Schönbrun loin des regards des Viennois. Mais

aujourd'hui, soit orgueil d'avoir terrassé une armée réputée invulnérable, soit désir de trapper l'Europe par un spectacle éclatant, soit aussi l'ivresse de la victoire montant à sa tête plus haut que de coutume, il choisit le 28 au matin pour faire dans Berlin une entrée triomphale.

« *Toute la population de la ville était sur pied, afin d'assister à cette grande scène.* Napoléon entra entouré de sa garde et suivi par les beaux cuirassiers des généraux d'Hautpoul et Nansouty. La garde impériale, richement vêtue, était ce jour-là plus imposante que jamais. En avant les grenadiers et les chasseurs à cheval, au milieu les maréchaux Berthier, Duroc, Davoust, Augereau, et, au sein de ce groupe, isolé par le respect, Napoléon, objet des regards d'une foule immense, silencieuse, saisie à la fois de tristesse et d'admiration; tel fut le spectacle offert dans la longue et vaste rue de Berlin qui conduit de la porte de Charlottenbourg au palais des rois de Prusse. *Le peuple était dans les rues, la riche bourgeoisie aux fenêtres. Les femmes de cette bourgeoisie prussienne semblaient avides du spectacle qui était sous leurs yeux...* »

A TRAVERS LES JOURNAUX ANGLAIS.

Une action bien curieuse a été dernièrement intentée devant l'un des tribunaux du Détroit. Il s'agit du droit à la possession d'un doigt qui naguère était l'index d'un M. Charles Marshall, et qui est entre les mains du Défendeur. Voici comment: Il y a à peu près un mois, le Demandeur se fit couper le doigt par une scie ronde et ne se donna pas la peine de le ramasser, affaire de goût; mais le Défendeur qui, paraît-il, est un homme soigneux, prit ce doigt et le mit dans de l'esprit de vin, afin de le conserver. M. Marshall trouva la conduite du Défendeur indélicat, et prétendit que celui-ci n'avait pas le droit de se commettre un musée avec son doigt. *Inde ira* et l'action. Les avocats prétendent que les législateurs n'ont pas pensé à ce cas-là, et comme toujours, ils disent qu'il y a beaucoup à dire pour et contre l'action de M. Marshall. Nous nous empresserons de faire connaître à nos lecteurs le jugement de la Cour aussitôt qu'il nous parviendra.

Un statisticien qui avait beaucoup de temps à lui a tout dernièrement découvert que les habitants de New-York mangeaient pour \$8,500 de pain et fumaient pour \$10,000 de cigares par jour. New-York dépense en tabac \$600,000,000 par année, soit un tiers de la dette nationale.

Le Sultan de la Turquie vient d'envoyer au général Grant un tapis qui vaut de neuf à dix mille piastres et qu'on a mis un an à faire, dit-on; mais ceux qui l'ont vu disent que ce tapis a l'air si commun qu'on jurerait qu'il sort d'un magasin de vieux tapis.

Le père Hyacinthe est à Rome depuis quelques jours et il a l'intention d'y donner plusieurs discours. Mais le pauvre prédicateur déchu ne sait comment il s'y prendra, vu que le Cardinal Niconi s'oppose à ce qu'il parle dans aucune des églises ou chapelles de la ville.

Le fameux musicien Sigismund Thalberg vient de mourir à l'âge de 59 ans. Il était considéré comme le meilleur pianiste de l'univers.

Il paraît que le blasphème est sévèrement puni en Australie. Voici qui le prouve. En janvier dernier, il s'éleva une discussion entre un ministre de l'endroit et un M. Jones. Celui-ci voulait prouver à son adversaire que l'Ancien Testament était « un livre immoral et un livre qu'il était dangereux de mettre entre les mains des femmes et des enfants, » et dans le cours de la discussion, il traita Moïse de « voleur, de meurtrier et de vieux fou cruel. » Il fut arrêté pour ses jolies paroles, et la Cour des Quartiers de Session, présidée par le juge Arington, se chargea de lui faire son procès sur accusation de blasphème. Le jury trouva Jones coupable et le juge le condamna à deux ans de prison aux travaux forcés et à cent louis d'amende.

Cependant, la population de l'endroit a trouvé que l'on n'avait pas le droit de violenter un homme pour ses opinions religieuses et de toutes parts l'on signe des requêtes au gouverneur pour faire relâcher Jones.

POUR CONNAÎTRE UN AMÉRICAIN.—Un professeur distingué se trouvait un jour dans un édifice public de Berlin. Un Allemand s'approcha de lui, et lui demanda en anglais s'il n'était pas un fils d'Albion. Le professeur répondit en allemand qu'il ne l'était pas, et l'on parla d'autres choses. Dans le courant de la conversation, nos deux personnages discutaient le mérite d'une pièce d'architecture qui se trouvait à quelques pas d'eux, le professeur demanda à son compagnon ce que cette pièce avait coûté. « Monsieur, s'écrie l'Allemand, vous êtes Américain? »

—Bah! comment voyez-vous cela?

—Écoutez, reprit l'Allemand, au jour du jugement, lorsque nous serons en présence de Dieu assis sur son trône, la première question qu'un Américain posera, sera celle-ci: « Combien, diable, ce trône-là a-t-il bien pu coûter? »

Trad. par A. C.

Voici quelques détails sur la mort prématurée, au Brésil, de Gottschalk, le célèbre pianiste que tout le monde a connu.

Ayant intention de donner un concert à Saint-Paul, chef-lieu de la province de ce nom, Gottschalk avait envoyé son agent pour tout préparer et une des salles du collège de jeunes gens établi dans cette ville avait été choisie pour cette solennité musicale. Or, suivant le voyageur du *Tribune*, les élèves de ce collège se montrèrent très-impertuns à l'égard de cet agent, et lorsque Gottschalk arriva, leurs importunités ne firent que redoubler.

Peu patient de sa nature, ce dernier les auraient congédiés un peu brusquement. Quelques-uns d'entre eux auraient alors juré de se venger, et ce serait le soir même du concert que, rentrant chez lui, Gottschalk aurait reçu un coup d'un instrument fort meurtrier, employé, dit-on, par les bandits brésiliens et qui se compose d'un petit sac de sable emmanché au bout d'une canne. Ce serait ce coup qui aurait déterminé l'attaque qui a enlevé le pauvre grand artiste, le 25 novembre 1869, à Rio Janeiro.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le Rév. M. Tessier, curé de St. Germain de Grantham, s'est dernièrement cassé une jambe en tombant accidentellement près de son presbytère.

MM. G. Proulx, directeur, et R. Walsh, professeur au séminaire de Nicolet, doivent partir dans quelques semaines, probablement le 3 juin prochain, pour visiter l'Europe et la Terre-Sainte. Ils ne seront de retour que dans dix ou douze mois.

La chambre législative du Nouveau-Brunswick a été unanime à condamner le traité conclu par la Haute-Commission.

Les habitants de la Colombie Britannique apprirent le 15 avril la passation du bill à Ottawa déterminant l'annexion de cette province au Canada. Ils hissèrent partout des drapeaux en signe d'allégresse.

Nous apprenons avec plaisir que MM. Eugène Gouin, de la Baie du Febvre, et Victor Mignault, de St. David ont obtenu lundi dernier les degrés de docteur en médecine à l'Université Victoria, Cobourg. M. Gouin va pratiquer à Victoriaville, comté d'Arthabaska, et M. Mignault à St. David. Nous souhaitons à nos jeunes amis le succès que méritent et leur affabilité et leurs profondes études.

QUATRE MARAUDEURS.—Hier soir, le vapeur *Montréal* nous débarquait quatre jeunes Anglais, vauriens de la plus belle eau; ils se figurèrent qu'ils pouvaient tout faire ici impunément; ils commencèrent par briser les clôtures et ensuite s'attaquèrent aux réverbères des rues, mais là ils avaient éveillé l'attention du chef de police Mountain, qui malgré qu'ils furent quatre les conduisit à la prison à l'aide de sa pipe qu'il tenait cachée dans sa main leur laissant croire que c'était un pistolet. Toujours est-il que le stratagème a réussi et nos quatre citadins ont été terminer leur ronde de nuit au violon.—*Courrier de Soré* le 12.

HUIT HOMMES NOYÉS.—Le 5 du courant, les lieutenants Ashburry et Morrison, avec six de leurs soldats, se sont noyés en allant à la rescousse d'un voilier appartenant au fort Niagara qui se trouvait en péril, battu par la tempête sur le lac Ontario. Plusieurs personnes sur le rivage ont été témoins de ce triste accident, mais elles étaient impuissantes à leur porter secours. Les corps des victimes ont été retrouvés quelque temps après.

Le *Protecteur Canadien*, dont nous avons déjà donné deux extraits au sujet de l'émigration, disait encore dans son dernier numéro:

« L'émigration canadienne n'a pas été aussi considérable depuis huit jours que pendant les semaines précédentes; elle n'a été que d'environ onze cents personnes. 300 sont passées ici dans le train de lundi soir, autant dans celui du mardi, une centaine le mercredi, 75 le jeudi et 100 le vendredi. »

Hier, est arrivé à Québec, par l'*Austrian*, M. l'abbé Henri Piquet, licencié en Droit Canon. Ce monsieur n'a pu, comme il l'aurait désiré, apporter le *Pallium* à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque: cet ornement sacré, d'après les règles ordinaires, doit être officiellement demandé en Consistoire, avant d'être expédié au dignitaire qui a droit de le porter. Au reste, un Indult spécial a déjà conféré à Monseigneur Taschereau tous les droits de sa charge, même ceux qu'il ne peut exercer sans être revêtu du *Pallium*.

Sur la demande de M. l'abbé H. Piquet, Sa Sainteté Pie IX a envoyé une bénédiction spéciale, signée de sa propre main, à l'un de ses zouaves les plus dévoués, M. Charles Piquet, de Québec. Les paroles de cette bénédiction sont les suivantes: *Dominus te benedicat. Pius P. IX*, elles sont inscrites au bas d'une magnifique photographie du Saint-Père. Cet acte de bonté, qui vient s'ajouter à tant d'autres, prouve l'attachement de Pie IX aux vaillants soldats de son armée, et peut servir à nous expliquer le dévouement extraordinaire de ceux-ci à la personne du souverain pour lequel ils auraient tous été heureux de verser leur sang.—*L'Echo de Lévis* du 10.

Il nous est arrivé une histoire étrange de New-Jersey. Les deux filles et le gendre d'un respectable vieillard du Nouveau-Brunswick, du nom de Whitehead, travaillaient de concert pour le faire mourir. Il y a environ un an, ils avaient acheté la complicité de son serviteur. Ce dernier avait enivré le vieillard, et avait versé de l'huile de kerosene sur le drap de son lit; quand il fut couché, il mit le feu à la maison, mais la victime désignée parvint à échapper à la mort en sautant par une fenêtre. Depuis lors Whitehead a échappé à plusieurs tentatives de meurtre. Dernièrement, son serviteur, tourmenté par le remords de sa conscience, a dénoncé les trois criminels.

Un terrible accident a eu lieu la semaine dernière sur le chemin de fer central du New-Jersey. Comme la Ménagerie de Barnum se rendait à Newark et qu'elle approchait d'un pont, un train de passagers vint à sa rencontre et la heurta avec fracas. Un long cri d'agonie s'éleva dans les airs. Le rugissement des bêtes se mêla aux plaintes des hommes et des femmes. Les passagers se précipitèrent hors du convoi qui n'a pas été beaucoup endommagé. Le choc renversa les wagons et les cages dans lesquelles étaient renfermés les animaux. Quelques bêtes gisaient en morceaux sur la voie, d'autres s'enfuyaient dans les champs. Un lion d'une taille énorme avait partie du corps sortie de sa cage, mais, comme il avait une patte fracassée, il ne pouvait marcher. Six hommes ont été tués.

Les pertes de la ménagerie s'élèvent à environ \$20,000.

On fabrique plus de cinq millions de cartes à jouer par année aux États-Unis. Le Massachusetts est l'Etat qui achète le plus de cartes de luxe.

Aux États-Unis, on avait pris l'habitude de récuser pour juré tout homme ayant lu les journaux qui, en racontant l'affaire, auraient aidé à se former une opinion d'avance. Il y a quelques jours, un journal annonça qu'on demandait pour former un jury, douze *idiots*, parce que, disait-il, tous les autres ont lu les journaux. Cette cause de récusation a été abandonnée.

Dans le Missouri, un homme a poursuivi son voisin pour \$20,000 parce qu'il lui avait enlevé sa femme, et l'avait gardée pendant 623 jours; soit, \$32 par jour pour cette nouvelle Hélène.

Dans le Rhode-Island, il y a quatorze divorces contre un mariage.

Durant les cinq années qui viennent de s'écouler, Brigham Young a eu à déplorer la perte de 27 de ses belles-mères.

La fortune de James Gordon Bennett, propriétaire du *Herald* de New-York, est évaluée à dix millions de piastres. On doit avoir du plaisir à être propriétaire de journal dans ce pays-là.

MORTS DE FRAYEUR.—Jeudi de la semaine dernière, vers minuit, cinq ou six « loafers » qui se trouvaient dans le débit de bière de Beagan, situé au coin de Stugg street et de Graham avenue, à Williamsburgh, trouvèrent moyen de se faufiler sans être aperçus dans la maison, et arrivèrent à pas de loup dans la chambre de Mme Beagan. Cette dame, fort malade, était au lit, et sa mère, âgée de 65 ans, la veillait. L'intention des « rowdies » était de se tenir cachés dans la chambre jusqu'à ce que tout le monde fût endormi, et de dévaliser ensuite la maison tout à leur aise. Mais, au moment où l'un d'eux se glissait à quatre pattes vers le lit, sous lequel il comptait se blottir, il fut aperçu par les deux femmes, et aux cris perçants qu'elles se mirent à pousser, les bandits prirent la fuite. Malheureusement, le saisissement éprouvé par Mme Beagan avait été si vif, qu'à partir de ce moment son état alla toujours empirant, et qu'enfin elle expira mardi dernier, à 2 heures du matin. Sa mère, que des veilles continues avaient beaucoup affaibli, n'a pu survivre au coup que lui a porté la perte de sa fille; elle est morte le lendemain.

Mme Beagan n'avait que 24 ans; elle laisse deux enfants, âgés respectivement de 4 et 2 ans. Elle a été inhumée hier, en même temps que sa mère.

LE « CITY OF BOSTON. »—Un paragraphe publié dans le numéro du 8 du *Telegraph* de St. Jean, N. B., nous donne au sujet du *City of Boston*, perdu depuis plus d'un an, quelques informations qui paraissent posséder un certain fonds de vérité.

Un Acadien a trouvé il y a quelques jours, à quelques milles au nord de Shédiac, une bouteille hermétiquement bouchée, contenant une feuille de papier écrite et qui paraît avoir été jetée à l'eau par un passager du *City of Boston* quelques heures avant la perte de ce bâtiment.

Ce document est aujourd'hui entre les mains du Rév. M. Donnelly, un prêtre de ce district; voici ce qu'il contient:

« 21 mars 1870. — Le *City of Boston* coule à fond. Il est à moitié plein d'eau. Plus d'espérance. Prenez soin de mon enfant.

« Signé: THOMPSON. »

Au-dessous de la signature on déchiffre encore ces quelques mots: « Tout sera fini dans deux heures. »

On doit se rappeler que M. Thompson, marchand d'Halifax, figurait sur la liste des passagers, et comme il avait en effet à cette époque-là un fils malade en Angleterre, ce document a donc énormément de vraisemblance.

Un négociant d'Halifax arrivé depuis peu à St. Jean et qui a beaucoup connu M. Thompson, dit qu'il pourrait facilement, en voyant ces lignes, établir si elles étaient véritablement écrites par lui. Le *Telegraph* de St. Jean disait à la date du 8 que le lendemain ce document lui serait présenté.

Nous aurons donc bientôt sans doute des nouvelles sur le sort de cet infortuné bâtiment.

UN ABONNÉ.—Un abonné d'un journal vint un jour trouver l'Éditeur, et lui dit:—Comment se fait-il que vous ne m'envoyez jamais mon compte d'abonnement?—Bah! répond le propriétaire, nous ne demandons jamais d'argent à un gentilhomme.—Fort bien, répond l'autre; mais que faites-vous quand il ne vous paie pas?—C'est bien simple; le terme d'échéance expiré, nous concluons qu'il n'est pas gentilhomme et nous lui expédions son compte.—Oh! ah! oui, je vois, dit l'abonné en tendant son argent. Donnez-moi mon reçu et surtout entrez mon nom bien correctement sur votre livre.

Un inconnu, âgé de 35 ans environ, s'est donné la mort, le 2 de ce mois, en avalant de l'arsenic, dans un café de Lawrence (Kansas), où l'on avait remarqué qu'il buvait avec excès depuis plusieurs jours. Il a laissé une lettre sans adresse, contenant les réflexions suivantes:

« Suicide; rien ne peut justifier un homme d'y avoir recours, attendu que la mort arrive toujours. Pour quelques-uns, plus tôt elle vient mieux cela vaut—notamment pour ceux dont la vie est un labeur incessant. Je n'ai jamais commis de crime contre les lois de mon pays. Je n'ai jamais fait de tort à personne, sauf à mes parents et à moi-même. Les boissons enivrantes en sont la seule cause. Qui je suis et d'où je viens, cela ne fait rien à l'affaire. J'ai écrit à mes amis pour leur annoncer mon projet. Un avis aux jeunes gens: « Ne touchez jamais de boissons enivrantes. »

On s'entretient beaucoup à Saint-Denis du suicide d'un jeune capitaine d'infanterie prussienne, héritier d'un des plus grands noms de Silésie.

Pendant un séjour assez prolongé à Amiens, le jeune comte de N... s'était amouraché d'une fort jolie veuve de vingt-cinq ans, chez laquelle il était logé, par réquisition bien entendu.

Mais son hôtesse était une excellente patriote; son père et son frère avaient péri sous les balles allemandes, et la jeune veuve repoussa avec indignation toutes les propositions de l'officier allemand, qui lui offrait son nom et ses millions.

Obligé, il y a quinze jours, de quitter Amiens pour venir renforcer le corps d'occupation sous les murs de Paris, le comte de N... tomba dans une mélancolie profonde. Un jour, au retour de la parade, il réunit dans sa chambre, sous prétexte de boire l'absinthe, plusieurs de ses camarades, puis il s'étendit sur un canapé, sortit de sa poche un pistolet, et s'en logea la charge dans la tête.

On trouva sur la table une lettre qu'il adressait à son colonel pour l'informer de sa fatale résolution et du motif qui l'y conduisait.

On soigne, à l'hôpital catholique de Berlin, un lieutenant du 3e régiment d'artillerie brandebourgeoise, qui a reçu dans le corps une décharge complète de mitrailleuse près du Mans.

Il n'avait pas moins de 32 blessures, qui lui ont emporté le côté droit. La jambe droite, percée de 9 balles, a été amputée. Il restait donc 23 blessures et 3 anciennes d'autres combats, ce qui porte le nombre des blessures à 26, qui toutes ont été recousues, épinglées, déchiquetées par le médecin, qui prend le plus grand soin de son malade. Ce pauvre meurtri se nomme Hess. Il supporte les atroces douleurs qu'il ressent avec un courage digne d'un meilleur sort. Le jour où le docteur lui fit l'amputation, deux heures après cette opération, celui-ci, croyant trouver un cadavre, fut surpris d'entendre son malade chanter à plein poumons *Die Wacht am Rhein*.

INGÉNIEUX.—L'aveugle du Pont-neuf, étant à bout de vivres durant le siège de Paris, pour lui et son chien, prit un parti suprême: il coupa la queue de son caniche, la fit bouillir pour son dîner et jeta l'os au chien!

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

PROLOGUE.—Suite.

Quelques instants plus tard, à voir l'entrain des hommes et la coquetterie des femmes, on n'aurait jamais cru que la colère et l'effroi venaient de faire trembler cette foule enivrée maintenant de musique et de danse.

Cependant, un homme de cœur se mourait en ce moment de froid et d'inanition sur les degrés du palais.

A peine avait-il mis le pied hors de l'intendance, que cette exaltation fébrile, qui avait un instant rendu ses forces à M. de Rochebrune, l'abandonna complètement.

Saisi par le froid au sortir de la chaude atmosphère qui régnait dans le palais, il se sentit aussitôt faiblir. Ses pieds glissèrent sur la neige durcie; il tomba.

Quelque peu ranimé par les cris que jeta Berthe en voyant sa chute, il voulut se relever; mais ses forces brisées lui refusèrent leur secours et sa tête retomba lourdement sur le seuil.

L'enfant s'agenouilla près de lui dans la neige, entourant de ses pauvres petits bras le cou du vieillard, et essaya vainement de relever son père.

Mais voyant que ses efforts étaient inutiles: —Viens-t'en, papa, dit-elle en sanglotant, j'ai peur! Allons-nous-en chez nous, où du moins il ne fait pas si froid qu'ici.

Le malheureux, aidé tant soit peu par son enfant, se souleva la tête.

Tout-à-coup, ses yeux gardèrent une effrayante fixité; puis il parut tendre l'oreille à la bise qui courait en sifflant sur la neige, comme pour mieux entendre un bruit lointain.

—Écoute! enfant, dit-il d'une voix sourde. En effet, on entendait comme des voix plaintives qui pleuraient dans la nuit.

Ces sons lugubres venaient de la rivière Saint-Charles, qui, de l'autre côté de l'intendance, arrosait les jardins du palais.

C'était le souffle du vent de nord se mêlant avec le bruit des flots qui gemissaient en se brisant sur les glaçons de la grève, à l'embouchure de la rivière.

Au même instant, les notes semillantes d'un air de danse partirent de l'intérieur en joyeuses fusées de trilles, et vinrent déchirer l'oreille des deux infortunés comme un ironique éclat de rire.

—Oh! les traitres infâmes!... grommela le vieil officier que le délire étreignait. Ils nous livrent à l'ennemi!... Entendez-vous, soldats?... Sus à eux! Apprêtez armes!... Joue!... Feu!...

Sa tête retomba sur la pierre.

L'engourdissement causé par le froid passa de ses membres au cerveau et il s'endormit.

Mais ce sommeil, c'était celui de la mort qui venait de fermer à jamais les paupières du brave.

La petite Berthe pleura longtemps; et après d'inutiles efforts pour réveiller son père qu'elle croyait endormi, le froid la gagna tellement à son tour qu'elle glissa sur le cadavre du vieillard et resta sans mouvement.....

Le bal était fini et chaudement drapés dans leurs fourrures, les invités de M. l'intendant venaient de prendre congé de leur hôte.

Celui-ci donnait le bras à Mme Péan dont le cou de cygne se perdait dans le duvet d'une riche pélerine. Il la voulait reconduire jusqu'à sa cariole.

—Mais où sont donc vos domestiques? dit Bigot en sortant sur le perron. Je ne les vois point. Ah! je comprends. Ces messieurs sont à faire la noce à la cuisine avec mes serviteurs, leurs amis. Car je vois les voitures de ce côté.

En ce moment, la jeune femme poussa un cri terrible.

Elle venait de mettre le pied sur le cadavre de M. de Rochebrune.

—Valets! des flambeaux! cria l'intendant. Aussitôt des domestiques sortirent avec des torches.

—Encore cet homme! fit Bigot, qui s'était penché sur le corps inanimé.

Attirés par les cris et la lumière, de braves bourgeois de Saint-Roch, qui revenaient de la messe de minuit et s'en retournaient chez eux, entrèrent dans la cour du palais et s'approchèrent du groupe sur lequel la flamme des torches agitées par le vent jetait d'étranges et vacillantes lueurs.

L'un des valets mit la main à l'endroit du cœur, sur la poitrine de M. de Rochebrune.

—Le vieux est bien mort! dit-il.

—Tant mieux pour lui, grommela Bigot, car cet homme était gênant!

—Mais la petite fille vit, continua le domestique. Elle respire encore.

—Oh! la pauvre! dit un homme du peuple en se penchant vers Berthe qu'il enleva dans ses bras, je ne suis pas riche, mais il ne sera jamais dit que Jean Lavigneur aura laissé périr de froid une créature du bon Dieu.

Il perça la foule et s'éloigna avec l'enfant.

—Mon Dieu! fit Mme Péan, que Bigot déposait dans sa voiture, encore pâmée, la pauvre femme, de la peur qu'elle avait éprouvée au contact du cadavre; mon Dieu! je ne dormirai pas de la nuit, c'est bien sûr!

PREMIERE PARTIE.

LES ROUÉS.

CHAPITRE PREMIER.

CHASSEUR ET PROIE.

Quatre ans se sont écoulés.

Déjà couvert de nuages menaçants à la mort de M. de Rochebrune, l'horizon de la Nouvelle-France s'est de plus en plus assombri.

Pendant quatre années, la guerre a fait rage sur nos frontières, et malgré la valeur héroïque déployée par nos miliciens et les soldats français, nonobstant nos brillantes victoires de la Monongahéla, de Chouéguen, de William-Henry et de Carillon, notre ruine est imminente.

Victorieux, en effet, sur l'Ohio, maîtres de Frontenac, cet arsenal de la marine française sur le lac Ontario, les Anglais viennent aussi de s'emparer de Louisbourg, le Dunkerque de l'Amérique, dont la possession leur ouvre le Saint-Laurent, c'est-à-dire le chemin de Québec. Ce dernier succès leur est des plus importants, puisqu'il laisse le Canada sans défense du côté de la mer et qu'il intercepte nos communications avec la France.

Dieu sait pourtant si nous avions besoin des secours de la mère-patrie, n'ayant au plus que quinze mille hommes à opposer aux soixante mille combattants prêts à s'abattre, comme une nuée d'oiseaux de proie, sur nos frontières dégarnies.

Aussi, voyant bien que la milice sera la principale ressource de défense, car il ne reste plus dans la colonie que cinq mille cinq cents soldats de troupes régulières, M. de Vaudreuil vient de commander une levée en masse de toute la population mâle de seize à soixante ans.

Nos Canadiens dans leur enthousiasme ont su noblement répondre à ce cri d'alarme, et l'on a vu jusqu'aux enfants de douze ans et aux vieillards de quatre-vingts accourir à la rescousse de ces cinq mille soldats, leurs frères, pour sauver avec eux l'honneur du drapeau français.

A la difficulté de repousser les forces supérieures de l'ennemi avec le petit nombre de combattants qu'il reste à leur opposer, vient se joindre encore le manque presque absolu de vivres.

Car les incessantes campagnes qui ont retenu depuis quatre ans sur la frontière, durant la belle saison, les colons en état de porter les armes, ont beaucoup trop fait négliger l'agriculture, pourtant indispensable à une colonie si difficile à ravitailler, vu l'éloignement et les croiseurs anglais qui la séparent de la mère-patrie.

Mais si grande est la résignation de tous qu'on voit le commissaire-ordonnateur des guerres, M. Doreil, rendre le beau témoignage qui suit aux loyaux habitants d'une colonie que la France livrait, presque sans la secourir, à la convoitise anglaise: «Le peuple périt de misère; cependant, il prend son mal en patience!»

Cet héroïsme est d'autant plus grand qu'on le sait à peu près inutile, puisque M. de Montcalm, animé du même esprit que ses soldats, vient d'écrire à la cour: «qu'il se défendra jusqu'à la fin, résolu qu'il est de s'enlever sous les ruines de la colonie.»

On a compris que la dernière action qui reste à faire est de bien mourir, et l'on s'y prépare sans qu'un seul murmure vienne ternir l'éclat d'un si beau courage.

Tels sont les tristes auspices sous lesquels on voit s'ouvrir la campagne de dix-sept cent cinquante-neuf.

Voici maintenant les dispositions prises par le gouverneur, M. de Vaudreuil, et le général en chef, M. de Montcalm, afin d'opposer à l'ennemi une résistance aussi effective que le permettent le petit nombre de nos soldats et la vaste étendue de nos frontières.

Le brave capitaine Pouchot, du régiment de Béarn, s'en est allé, dès les premiers jours du mois de mai dix-sept cent cinquante-neuf, prendre possession du fort Niagara pour défendre notre droite contre les troupes du général Prideaux, qui a pour mission de s'emparer du même fort et de couper nos communications avec la Louisiane.

M. de la Corbière s'est aussi rendu au fort de Frontenac (aujourd'hui Kingston) afin d'en achever les fortifications et de tenir ensuite Prideaux en échec en l'empêchant, de concert avec les douze cents hommes de M. de la Corne, de marcher sur Montréal.

Au centre, le courageux et dévoué Bourlamaque vient de déployer ses deux mille six cents hommes dans les fourrés qui bordent les rives des lacs Saint-Sacrement et Champlain pour arrêter les douze mille envahisseurs conduits par le successeur d'Abercromby, le général Amherst.

Quant à notre gauche, treize mille sept cent dix-huit soldats, miliciens et sauvages, commandés par Montcalm, Lévis et Bougainville, la protégeront contre la formidable attaque du major-général de l'armée britannique, James Wolfe. Celui-ci s'est embarqué à Louisbourg au mois de mai et fait voile sur Québec avec onze mille hommes de débarquement et dix-huit mille marins.

Par suite de la négligence apportée à fortifier Québec, on a décidé de couvrir la ville

par un camp retranché dont la gauche devra s'appuyer à la rivière Montmorency, tandis que la droite se ralliera à la capitale par un pont de bateaux jetés sur la rivière Saint-Charles.

Les travaux de fortification du camp de Beauport sont déjà fort avancés, grâce à la diligence apportée par M. de Bougainville, au moment où nous prions le lecteur de vouloir bien nous suivre au palais de l'intendant sur le déclin du vingt-troisième jour de juin.

Il est sept heures du soir. Le soleil, qui descend majestueux à l'horizon, va bientôt disparaître derrière la cime des monts boisés qui dominent le village huron de Lorette.

Les rayons dorés du soleil couchant, qui poudroient sur la vallée de la rivière Saint-Charles et s'en vont jeter un dernier miroitement sur les eaux assoupies du grand fleuve, ajoutent encore à l'animation qui règne depuis la ville jusqu'au camp de Beauport.

Une longue file de chariots traînés par des chevaux et des bœufs, transportent, des magasins de l'intendance au camp, le matériel et les munitions de guerre.

Les craquements des véhicules sous le poids d'un canon ou d'une pyramide de boulets, les cris et juréments des conducteurs, le hennissement des chevaux et le meuglement des bœufs dont l'ombre se dessine en bizarre silhouette sur le bord du chemin, tous ces bruits rapprochés se confondent avec les lointaines détonations de coups feu tirés par des miliciens faisant l'exercice de peloton à la Canardière et à Beauport.

Au moment où le soleil disparaît en arrière des Laurentides, dont la cime dentelée se détache d'un horizon tout éblouissant de lumière, tandis que les côtes de Charlesbourg et de Beauport commencent à rentrer dans l'ombre, Bigot, suivi de son âme damnée, Deschenaux et de quelques autres amis, fait son apparition sur le perron du palais.

Ces messieurs, vêtus d'habits de chasse galonnés et en drap vert, descendent en riant les degrés et se dirigent vers un groupe de chevaux superbes dont quelques valets, habillés en piqueurs, ont peine à contenir l'ardeur impatiente.

L'exception de l'ex-garde-magasin du roi, Estève, qui s'est démis de son emploi et a passé en France dans le cours de l'année dix-sept cent cinquante-sept, après s'être énormément enrichi, et de Clavery, son successeur, lequel est mort huit mois après sa nomination, les amis de M. Bigot sont à peu près les mêmes que nous avons déjà présentés au lecteur.

L'intendant vient de s'élançer en selle avec toute l'habileté d'un cavalier consommé, puis il a fait signe de s'approcher à un sous-employé qui semblait attendre des ordres à une respectueuse distance.

—Eh bien! lui dit Bigot, ma présence est-elle encore requise ici ce soir?

—Non, monsieur l'intendant; mais me permettez-vous de demander quand vous serez de retour?

—Heu... demain après-midi, répondit négligemment Bigot, qui éperonna son cheval, sortit de la cour et prit, par la rue Sous-le-Côteau (1), le chemin du faubourg Saint-Roch, tandis que ses amis l'imitaient suivis à distance par des valets aussi à cheval et en livrée.

—Cordieu! s'écria l'intendant qui se retourna vers Deschenaux, ces marauds-là croient-ils que je vais être nuit et jour aux affaires! Depuis trois semaines que MM. de Montcalm et de Lévis sont arrivés de Montréal, je n'ai pas eu un seul moment de répit! Au diable la flotte anglaise et ce damné Bougainville qui m'a, depuis quinze jours, donné tant de mal avec ses fortifications!

—N'ai-je pas eu raison, dit le secrétaire, d'avoir suggéré cette partie à Beauvernois?

—Certes, oui, Deschenaux! Et je vous en sais d'autant plus gré que nous allons faire à ma maison de Charlesbourg notre première chasse de la saison. C'est intolérable de penser que les pluies du mois dernier et ces maudits préparatifs de défense nous ont empêché de lancer le moindre lièvre depuis l'automne passé!

—Aussi allons-nous pouvoir nous dédommager amplement de cette longue privation. Car Jacques, votre grand-veneur, m'assure avoir trouvé, non loin de Beauvernois, la tanrière d'un ours de la plus belle taille, sans compter qu'il a reconnu, plus loin, par ses abattures, la présence d'un original dix-cors. Je vous réservais cette surprise.

—Vous avez entendu, messieurs! s'écria Bigot en se tournant vers ses amis. Par saint Hubert! il fera beau, demain, courre l'original après avoir acculé l'ours dans sa bauge. (2) Mais, morbleu! la jolie fille que voilà!

L'intendant mit son cheval au pas et finit par l'arrêter tout à fait, afin de mieux contempler une jeune femme qui marchait vers la ville et allait croiser nos cavaliers.

Ceux-ci avaient, depuis quelques instants, laissé derrière eux les dernières maisons du faubourg Saint-Roch et se dirigeaient, à travers les champs, déserts alors, sur lesquels s'étend aujourd'hui la populeuse paroisse de

(1) Aujourd'hui rue Saint-Vallier.

(2) Au dire de M. Montpetit, qui a battu les bois — plutôt comme archéologue que comme chasseur — aux alentours de Beauvernois, il reste des traces indiquant qu'il y eut autrefois, dans les environs du château Bigot, des chemins pratiqués dans la forêt pour la chasse à courre. La tradition rapporte que Bigot forçait les paysans de Charlesbourg, qui avaient bien peur de l'intendant, à ouvrir ces chemins.

Saint-Sauveur, vers l'Hôpital-Général, dont Bigot et ses amis n'étaient plus éloignés que de quelques arpents.

Pour imiter le maître, ses courtisans s'arrêtaient, et la jeune personne confuse dut passer en rougissant sous une double rangée de regards indiscrets.

Cette jeune fille était réellement charmante.

Sa taille svelte ondoyait sans contrainte à chacun de ses pas; car l'absence de paniers, alors en grande vogue, donnait toute leur souplesse à ses mouvements, et faisait ressortir la parfaite harmonie du buste et des hanches dont une longue robe à taille faisait deviner toute la perfection.

Sa petite main, dont on apercevait le poignet délicat, grâce à la large manche qui flottait sur son avant-bras, laissait voir, en relevant un peu la jupe de robe, deux pieds d'enfant que faisaient valoir à merveille de minces bottines de maroquin.

Les cheveux noirs, entremêlés de pendelottes de rubans, étaient d'abord coiffés de la cornette ou petit bonnet de rigueur chez la haute bourgeoisie du temps; puis une mantille, légère écharpe coquettement posée sur la tête et dont les bouts retombaient en se nouant sur la poitrine, complétait cette coiffure antique et piquante.

A mesure qu'elle approchait, les traits de la jeune fille devenaient de plus en plus distincts. Ils n'avaient certes rien à perdre à être vus de près.

Elle était brune, la jeune fille; mais la nature et le soleil semblaient s'être concertés pour respecter son teint, que n'auraient pas désavoué de fort jolies blanches.

Les plis de sa mantille étaient disposés de manière à laisser ressortir le galbe d'un front pur et légèrement bombé.

Ses grands yeux noirs, que surmontait un arc de sourcils couleur d'obsidienne et hardiment dessinés, annonçaient une fermeté de caractère que ne démentait nullement un nez au profil un tantinet aquilin.

Quant à ses lèvres, fermes de couleur et de dessin, elles paraissaient avoir au plus haut point l'habitude du rire, et certaines fossettes qui avaient élu domicile aux recoins de sa bouche, en rendaient au besoin l'évident témoignage.

Enfin, la couleur virginale de ses joues roses tempérait tout ce que la hardiesse des traits de ce coquet minois aurait pu donner de précocité à une fille de dix-sept ans.

—Eh! la belle! où allons-nous si tard? lui dit Bigot, afin de lui faire lever la tête et de mieux contempler la fillette.

—Mordiable! murmura l'intendant, elle est plus que jolie, elle est belle! Quels yeux! Et ces lèvres!... Hum!

La jeune fille n'avait pu s'empêcher de jeter sur son interlocuteur un rapide coup d'œil. Mais elle l'eut à peine envisagé qu'une impression d'horreur et de haine se peignit aussitôt sur son visage. Elle se détourna brusquement et hâta le pas pour dépasser le groupe d'importuns.

Il fallait que ce sentiment subit eut de vieilles et profondes racines dans un aussi jeune cœur, pour inspirer le regard de profonde répulsion dont la jolie fille avait, en passant, gratifié un aussi galant cavalier que l'était M. Bigot.

—Oh! là! là! quelle moue charmante! se dit l'intendant. Par ma foi! il me prend une furieuse envie d'apprivoiser ce sauvage et beau lutin!

—Sournois! cria-t-il à son valet de chambre, qui le suivait partout.

Ce dernier piqua son cheval et l'amena côte à côte de celui de son maître.

Bigot se pencha vers son domestique et lui parla un instant à voix basse.

C'était une bien laide figure que celle de Louis Sournois (1); et si la similitude entre leurs grossiers penchants rapprochait le valet de maître, et réciproquement, la nature s'était montrée plus négligente, ou plutôt plus conséquente, en donnant ce disgracieux visage au serviteur de l'élegant mais roué Bigot.

La seule ressemblance physique qui existait entre eux était leurs cheveux roux, et encore ceux de Sournois l'étaient-ils tellement que la poudre en atténuait à peine la couleur désagréable.

Quant au front, le valet l'avait rugueux, bas et fuyant. Ses yeux chassieux, d'un brun sale et presque jaune, sortaient tellement de leurs orbites qu'ils dépassaient le profil d'un nez écrasé vers le milieu et se relevant épaué du bout comme le pavillon d'un cor de chasse.

Un rire cynique entr'ouvrait continuellement ses lèvres plates et bleuâtres; et comme sa bouche, fendue jusqu'aux oreilles, découvrait une double et formidable rangée de dents jaunes, irrégulières et pointues, ses mâchoires avaient une grande ressemblance avec celles d'un loup.

Son menton carré, que reliait au cou de vigoureux tendons, annonçait une puissance de mastication peu commune et que ne démentait aucunement un appétit des plus voraces.

La suite au prochain numéro.

(1) Le véritable nom du valet de chambre de Bigot était Louis Froumou: je l'ai trouvé dans les livres de compte de mon aïeul maternel, M. Jean Taché, riche négociant de Québec, que ruina la conquête. L'histoire nous dit que M. Taché lutait, avec le parti des honnêtes gens de la colonie, contre la coterie Bigot.

